

FÉVRIER  
1979  
N° 182

# LUMIERES DANS LA NUIT

22<sup>e</sup> ANNÉE  
LE N° 6 F

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES**



☉ **Calcinations, combustions, crémations spontanées et leurs rapports avec les ovni**  
→ page 3

☉ **Au sujet de "l'extraterrestre" révélé au congrès du Portugal**  
→ page 11

☉ **Ci-dessus : ▲ L'atterrissage de Combovin (Drôme)**  
→ page 21

☉ **La disparition d'un pilote australien**  
→ page 14

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

## VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Calcinations, combustions, crémations spontanées...  
et leurs rapports possible avec le phénomène OVNI (1).
- PAGE 8 : Sur la nature réelle de l'hypothèse extraterrestre (1)
- PAGE 11 : «L'extraterrestre» révélé au congrès ufologique portugais
- PAGE 13 : Sur la comparaison de cas identiques...
- PAGE 14 : La disparition d'un pilote australien, vue par la presse de Sydney.
- PAGE 18 : Nouvelle Calédonie : A la verticale de Poya
- PAGE 19 : Des avions commerciaux en vol au-dessus de l'Andalousie ont détecté des OVNI
- PAGE 20 : Une spectaculaire manifestation de «l'au-delà» au Moyen-Age
- PAGE 21 : Tunisie : complément du compte-rendu sur l'observation de Sfax du 7/8/78.  
OVNI à Combovin (Drôme)
- PAGE 24 : Atterrissage présumé à Lays sur le Doubs (Saône et Loire)
- PAGE 27 : OVNI à Goudellin (Côtes du Nord)
- PAGE 30 : A Roqueserrière (Haute Garonne)
- PAGE 32 : Livre reçu
- PAGE 33 : Nouvelles récentes
- PAGE 34 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

## ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 12 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

**NOTRE SERVICE DE LIVRES SÉLECTIONNÉS, MODIFIÉ, QUI FONCTIONNE A NOUVEAU, EST A LA DISPOSITION DE NOS LECTEURS POUR SATISFAIRE CONVENABLEMENT LEURS DEMANDES (voir page 36).**

## POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, au-dessus de votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 2 : terminé avec le n° de MARS
- 3 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 4 : terminé avec le n° de MAI
- 5 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 6 : terminé avec le n° de d'AOÛT-SEPTEMBRE
- 7 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 8 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 9 : terminé avec le n° de DECEMBRE
- 10 : terminé avec le n° de JANVIER

# LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELLOT, F. LAGARDE,  
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

† R. OLLIER.

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL



**calcinations,  
combustions,  
crémations  
spontanées**

**et leurs rapports  
possibles avec**

**le phénomène ovni<sup>(1)</sup>**

■ par François MUMMY ■

*Deux récents articles parus dans « Lumières dans la nuit » ont abordé successivement le problème des combustions spontanées à propos des cas d'incendies spontanés en Espagne en 1945 et celui des crémations spontanées à propos de l'étrange décès d'Uruffe en 1977, mais ils l'ont fait de façon trop rapide et fragmentaire pour que le lecteur peu familiarisé avec ces questions puisse saisir le lien entre des événements aussi différents que l'incendie de bottes de paille dans un champs en été et la mort mystérieuse d'une personne dans son appartement. D'autre part, ils n'ont pas posé la question de leurs rapports possibles avec le phénomène ovni le problème doit cependant être posé car il intéresse au premier chef les ufologues.*

*La récente parution en France du livre de l'ufologue américain Léonard STRINGFIELD aux éditions France - Empire sous le titre « Alerte générale ovni » nous permet de relancer le débat sur ce sujet, car il relate trois témoignages apparemment sérieux qui touchent (ou semblent toucher) à ce problème des incendies spontanés tout en offrant l'avantage d'être en relation directe avec des ovnis. Malheureusement, disons-le tout de suite, le livre de STRINGFIELD est un ouvrage de vulgarisation pour le grand public, et il ne présente pas toutes les pièces du dossier comme le ferait un rapport scientifique, ce qui ne nous permet pas d'arriver à la même certitude. Nous devons nous contenter aujourd'hui des renseignements donnés dans le livre, en espérant que l'auteur auquel nous avons écrit veuillez bien nous envoyer un complément d'information sur ces trois cas, ce que nous ne manquerons pas de signaler dans la revue car ces détails peuvent intéresser de nombreux ufologues.*

*Avant de passer à l'analyse de ces trois cas et pour avoir une idée globale du problème, il est bon de revoir rapidement les effets calorifiques des ovnis puis de reprendre rapidement l'essentiel des deux articles parus dans « Lumières dans la nuit », cela nous permettra de saisir les nuances qui existent entre les divers cas d'incendies spontanés et de voir ce qui peut ou non être imputable aux soucoupes volantes, car il existe aussi d'autres causes possibles qui, pour l'instant, ne semblent avoir aucun lien direct avec les ovnis.*

*Précisons encore un point de vocabulaire avant de commencer, car les mots de combustion et de crémation sont souvent employés l'un pour l'autre dans les divers textes consacrés à ce sujet. N'est il pas possible de parler de calcination spontanée dans le cas de destruction par le feu ou la chaleur de matières minérales ou métalliques puisque les premières sont réduites en chaux et les secondes sont oxydées, opération chimique voisine, ce qui correspond au terme de calciner ; de parler de combustions spontanées dans le cas d'embrasement de matériaux d'origine végétale dont l'emploi est largement répandu puisqu'ils brûlent en dégageant des flammes ; enfin de parler de crémations spontanées exclusivement dans le cas de combustion de corps humains (et éventuellement d'animaux, s'il en existe ?) ce qui correspond au sens historique et habituel du mot. La crémation des corps pose en effet des problèmes complexes dans le cas des crémations spontanées car le corps humain contient en moyenne 70 % de son poids d'eau et l'on comprend mal comment il peut s'embraser instantanément ou presque ; d'autre part cette question nous concerne directement et se révèle terriblement inquiétante lorsqu'on l'étudie de près.*

*Les effets calcafrifiques des ovnis sont connus depuis longtemps et les témoignages abondent dans les livres comme dans les revues d'ufologie ; ils ont été constatés sur le sol, sur les plantes et même sur les véhicules les plus divers allant de l'automobile à l'avion ; enfin quelques témoins de rencontres rapprochées avec des ovnis en ont ressenti eux-même les effets. Ils sont donc indiscutables et il ne sera pas nécessaire d'insister.*

*Au sol d'abord, après le stationnement à basse altitude ou l'atterrissage d'un ovni, on trouve parfois un sol « tassé et chauffé » comme à Boggabri en Australie en 1970, ou un sol imperméabilisé comme à Delphos dans le Texas en 1971 ; à Quarouble, en 1954 les pierres qui forment le ballast de la voie ferrée sont calcinées et pulvérulentes (1) D'autres fois, sur un sol enneigé en hiver, on constate que la neige a fondu et qu'il reste de l'eau dans les traces laissées au sol comme ce fut le cas dans le Jura ; ou mieux, que la neige, partiellement fondue a*

gelé à nouveau se présentant comme de la glace ou de la neige glacée : le cas le plus typique est peut-être celui de Montréal au Canada en Janvier 1977 ; l'ovni aperçu sur le toit d'un immeuble en terrasse avait laissé une trace circulaire de 6 mètres de diamètre où la neige à demi-fondue avait gelé et se présentait comme de la glace. (2) Dans un autre domaine, c'est un abreuvoir desséché que l'on retrouve après le passage d'une soucoupe volante au-dessus d'une ferme dans le delta du Po en Italie en 1954.

Effets calorifiques sur les plantes, ils sont aussi évidents ; combien de fois n'a-t-on pas trouvé des cercles d'herbe, de blé ou de maïs brûlés aux endroits où des ovnis avaient été repérés les jours précédents ; il arrive que les traces de calcination soient triangulaires comme ce fut le cas en 1973 à Chignolo d'Isola en Italie. . . Il arrive aussi que des témoins assistent à la scène et constatent immédiatement le dessèchement des plantes ; prenons-en deux exemples précis : — A Lusigny dans l'Aube, Monsieur REVEILLE aperçut le 20 Octobre 1954 une soucoupe au ras des arbres, un peu en avant de lui et il éprouva lui-même «une sensation de chaleur intense». Après le départ de l'ovni, il se rendit à l'endroit où il l'avait vu et constata que la chaleur y était «intenable» et que «les arbres y étaient aussi secs que s'ils avaient été en plein soleil.» On peut difficilement être plus précis. La même année, le 24 Septembre 1954, à Lachassagne, en Corrèze, un ouvrier agricole et son patron voient une soucoupe volante, comme on dit à l'époque, qui stationne non loin d'eux au dessus d'un frêne. Après le départ de l'ovni, ils se rendent sur place et examinent l'arbre en bons paysans qu'ils sont car ils cherchent inconsciemment une preuve de la réalité de leur vision ; ils constatent que les feuilles des branches supérieures de l'arbre «sont desséchées et recroquevillées comme si elles avaient subi l'action d'une chaleur intense». Témoignages aussi précis que le précédent.

Les effets calorifiques se rencontrent aussi sur les véhicules les plus divers avec une intensité variable comme sur les minéraux ou les plantes ; ils sont presque toujours associés à des effets électromagnétiques comme l'extinction des lampes, l'arrêt de la radio, des ratés ou l'arrêt complet du moteur, ce qui est un élément important du dossier.

Rappelons seulement deux cas extrêmes dans le domaine des automobiles : C'est d'abord le cas d'un officier de police danois, monsieur MAARUP qui, le 13 Août 1970, constate une augmentation de la température intérieure de sa voiture alors qu'il observe un ovni dans le ciel en même temps, les lumières s'éteignent et le moteur s'arrête ; il constate d'ailleurs avec plaisir que la température n'est pas excessive et qu'elle reste «agréablement chaude», ce dont il y a tout lieu de se réjouir car ce n'est pas toujours le cas. Le cas de Mr et Mme VIDAL en Argentine en Janvier 1968 est plus dramatique. Alors qu'ils circulaient sur la route allant de Chascomus à Maïpu, dans la province de Buénos-Aires, ils auraient «brusquement disparu» pour réapparaître 48 heures plus tard, toujours dans leur voiture, au Mexique, à des milliers de kilomètres de l'endroit de leur disparition. Or, leur voiture était méconnaissable car la peinture de la carrosserie avait disparu, comme si elle avait été brûlée au chalumeau, tandis que le moteur était resté en parfait état de marche et qu'eux même ne portaient aucune trace de brûlures ni sur leur corps ni sur leurs vêtements. Détail curieux, leur montre s'était arrêtée comme d'ailleurs celle des époux HILL qui constatèrent des «cercles» mystérieux sur le capot de leur voiture après leur étrange aventure.

Pour finir, un cas emprunté à l'aéronautique (3) ; il nous est rapporté par Franck EDWARDS et concerne un avion militaire ; il s'est passé le 1er Juillet 1954 au dessus de la base militaire de Griffis dans l'état de New-York aux Etats-Unis. Un chasseur F 94 Starfire de la base aérienne avait été envoyé en mission d'interception contre un ovni qui avait été signalé par la base radar locale. Alors que l'avion se rapprochait de l'ovni, le pilote et l'opérateur constatèrent que la température de la cabine devenait de plus en plus forte au point de devenir bientôt une chaleur insupportable semblable à la flamme d'un chalumeau pourtant les indicateurs d'incendie du tableau de bord ne signalaient aucune anomalie calorifique dans le moteur... Après avoir «tenu» le plus longtemps possible, les deux aviateurs se virent contraints d'évacuer l'avion et de sauter en parachute.

Quelle peut bien être l'origine de cette chaleur que l'on constate si souvent ? L'incident qui est arrivé le 19 Août 1952 au chef scout Saky DESVERGERS près de West Palm Beach nous donne quelques indications précieuses car il a été particulièrement bien étudié par le capitaine RUPPELT. Rappelons les faits en quelques mots : alors qu'il circulait sur la route avec de jeunes scouts, DESVERGERS aperçut une lueur rougeoyante qu'il prit pour un incendie au-dessus d'un bois proche de la route ; craignant un accident d'avion, il se rendit sur les lieux. . On le retrouva fortement commotionné et brûlé au premier degré sur les bras et le dos des mains ; ses cheveux et l'intérieur des narines avaient été légèrement brûlés et ses vêtements portaient également des traces de brûlures. Il attribuait ces brûlures à une boule de feu qui était sortie d'une énorme masse noire qui le survolait à quelques mètres au-dessus du bois. . . l'enquête fut faite minutieusement, car un point intriguait la police : on ne trouvait aucune trace de brûlures sur la végétation ; des échantillons de terre et de végétation furent prélevés à plusieurs endroits ; on s'aperçut en laboratoire que les racines des herbes de la clairière où s'était déroulé l'incident étaient calcinées superficiellement alors que les tiges et les feuilles ne portaient aucune trace de brûlure. Le capitaine RUPPELT qui dirigeait l'enquête en déduisit que les brûlures avaient pu être provoquées par un champ magnétique alterné puissant, ce que pouvait confirmer l'odeur d'ozone qui imprégnait l'atmosphère au moment des faits.

Ainsi, la chaleur ne serait pas rayonnée directement par l'ovni comme une masse de métal en fusion rayonne de la chaleur autour d'elle (4) ; elle serait seulement une résultante, un effet secondaire dû au fonctionnement de l'ovni et pourrait être très variable dans son intensité d'un instant à l'autre ; cela expliquerait à la fois qu'on ne la

constate pas nécessairement à chaque apparition d'un ovni au sol, que son intensité soit si variable d'un cas à l'autre, tantôt agréable, tantôt dramatique, et qu'elle soit associée à d'autres effets électro-magnétiques comme l'extinction des lumières électriques, les pannes de moteurs et l'arrêt des récepteurs radio ou télé.

Il semble en effet que l'on puisse parler « d'effets secondaires » car la chaleur n'est pas voulue intentionnellement pour elle-même et ne semble pas provoquée dans le but de nuire ; elle apparaît comme un « accessoire » probablement inévitable du fonctionnement de l'ovni. Dans ce cas, l'avion américain aurait quitté la zone de chaleur en faisant demi-tour et les aviateurs auraient retrouvé une température normale dans leur habitacle. . . quel dommage que nous n'ayons pas ce témoignage ! L'accident de DESVERGERS peut avoir été provoqué involontairement par lui-même en pénétrant dans le champ magnétique de l'ovni, provoquant une sorte de « court-circuit » entre l'ovni et le sol ; il n'est donc pas possible d'en rendre directement responsable l'ovni ou ses occupants, le cas n'est pas assez net pour que l'on puisse y voir une agression caractérisée contre un humain.

Après ce bref rappel des effets calorifiques qui accompagnent parfois les ovnis, passons aux articles parus dans « Lumières dans la nuit » ; ils concernent plus directement notre problème et nous verrons rapidement la différence entre les deux séries de cas.

C'est d'abord un trop court article de Mr DARNAUDE, ufologue bien connu des lecteurs de la revue qui nous apprend dans le numéro 175 de mai 1978 que les provinces espagnoles de Galice et d'Andalousie ont été durant l'été 1945 le théâtre d'une véritable vague de combustions inexplicables et probablement spontanées pour plusieurs d'entre elles. On y a en effet dénombré plus de 80 incendies mystérieux en quelques mois. L'auteur cite quelques uns des matériaux qui prenaient feu si facilement : on y trouve successivement du blé sur pied, des bottes de pailles, des lentilles en tas au sol, donc sèches, des toitures de ferme dont il omet de nous préciser si elles étaient en tuiles ou en chaume, des cordes, du linge et même des vêtements d'enfant. Bien que ces matériaux soient assez variés, ils ont tous la même origine végétale, car même un toit de tuiles a une charpente en bois ; ils sont donc assez facilement inflammables surtout en été lorsqu'ils sont secs ce qui, apparemment, était le cas de la plupart d'entre eux à cette période de l'année. En admettant que la Galice tournée vers l'Atlantique ne soit pas particulièrement chaude et sèche habituellement (il faudrait encore vérifier les conditions météorologiques de l'été 1945 !), on ne peut en dire autant de l'Andalousie dont la façade méditerranéenne entre Alméria et le détroit de Gibraltar est une des régions les plus ensoleillées et les plus chaudes d'Europe. Comme l'auteur ne nous précise absolument pas les localisations des sinistres, l'énumération sans détails laissera des doutes dans tout esprit un peu critique car il y a trop de causes possibles d'incendies en été dans les régions méditerranéennes ; il n'est pas de semaines en été que la radio ou la télé ne s'en fasse l'écho chaque année. Il faut donc être très prudent et l'auteur a raison de ne pas négliger les causes naturelles puisqu'il nous parle de l'ionisation de l'air et des potentiels électriques ; il y a en effet d'une part des incendies d'origine naturelle (chaleur, soleil, orages. . .) ou d'origine accidentelle (tessons de bouteilles, mégots de cigarettes, allumettes mal éteintes. . .) voir criminelle et volontaire de la part de l'homme. Le doute est d'autant plus légitime que l'auteur traite beaucoup trop rapidement la question en ne donnant aucun détail précis de lieu, ou de circonstances, et qu'il nous rappelle la technique des feux « féniens » irlandais.

S'il s'était trouvé parmi les matériaux incendiés des végétaux verts difficiles à brûler comme de l'herbe fraîchement coupée ou des arbres sur pied, en pleine sève, notre conviction aurait été renforcée car il eut été plus difficile d'admettre un embrasement naturel. C'est pourquoi nous ne retiendrons que trois cas « possibles » de combustions spontanées car, pour chacun d'eux, il est noté un petit détail insolite qui laisse planer un « soupçon » de véracité : — d'abord celui de Berréo où le feu a pris dans le dos d'une patrouille de carabiniers qui n'avait rien remarqué d'anormal à son passage dans les secondes précédentes, puis celui de la botte de paille qui s'enflamme à la barbe d'un policier en train de surveiller les lieux et au moment précis où il tourne son regard « un instant » dans une autre direction. Dans ces deux cas, en effet, le détail est significatif ; on le retrouve dans nombre d'observations d'événements insolites, par exemple dans les cas de petites hantises, de maisons hantées et de fantômes, dans les séances de médiums du siècle dernier comme dans les apparitions de caractère religieux non reconnues par l'Eglise et aussi en ufologie : combien de vision d'ovni ou d'humanoïdes sont apparues ou ont disparus à l'instant précis où l'attention du témoin était justement accaparée « un court instant » par « autre chose » . . . Les deux faits sont incontestablement liés et l'on peut presque dire que ce détail est une véritable « signature » qui authentifie l'acte ; nous y reviendrons probablement un jour dans un article plus détaillé. Nous y ajouterons le cas où le policier a vu descendre du ciel une flamme bleue au moment où le tas de lentilles s'est enflammé bien qu'il soit difficile de se prononcer sur un détail si peu explicité, car il peut tout aussi bien s'agir de la foudre. . . ou de l'électricité atmosphérique. . .

Nous ne ferons que signaler brièvement les deux cas de crématations spontanées de personne que Mr DARNAUDE évoque dans son article ; ce sera pour regretter qu'ils soient si inconsistants et ne présentent en conséquence aucun intérêt ; avec eux on sort du domaine des événements bien constatés et vérifiables pour entrer dans le domaine de la simple rumeur incontrôlable ; ni les lieux ni les dates ne sont connus, un des noms de personne également n'est pas indiqué ; quant aux faits . . . « on manque de détails », nous dit l'auteur. Ces cas ne sont donc pas recevables et ils ne font qu'allonger une liste d'événements hypothétiques qui encombrant inutilement les dossiers car on n'en peut rien tirer ; il n'est même pas possible de les inclure dans des statistiques. Il existe heu-

reusement des cas de crémations spontanées plus précis, datés et bien localisés qui à défaut de certitude absolue difficile à obtenir, permettent de faire des recherches pour établir leur authenticité ; c'est sur ceux là seulement qu'il faut s'appuyer comme nous le ferons dans un prochain article.

Nous retiendrons de ces quelques cas espagnols malgré leur pauvreté de détails, que les combustions spontanées sont très différentes des effets calorifiques des ovnis où l'on constate un échauffement progressif et gradué ; elles se déclenchent au contraire brutalement, sans cause visible, souvent à l'improviste sous les yeux des témoins qui n'y comprennent rien, et l'embrasement est rapide comme si les matériaux étaient prêts à s'enflammer, mais la « technique » de l'apparition surprise se retrouve curieusement dans les cas ovnis comme dans les combustions spontanées, ce qui laisse supposer qu'il peut exister un lien entre les deux séries de phénomènes.

Passons maintenant au deuxième article paru dans le numéro 178 d'octobre 1978 et qui présente un réel intérêt car il est précis et correspond à des événements réels et contrôlés qui ont même fait l'objet d'une enquête du Parquet. A défaut de certitude, il s'en dégage une impression très concluante en faveur de la thèse d'une crémation spontanée. Voyons les faits.

Le Jeudi 11 Mai 1977, une vieille dame de 60 ans, Madame KAZMIERCZAG habitant le petit village d'Uruffe en Meurthe et Moselle, village qui a si tristement défrayé la chronique il y a une dizaine d'années — est trouvée morte chez elle dans des circonstances étranges. La presse parle d'abord de meurtre car c'est en effet la première idée qui vient à l'esprit en pareil cas ; mais les jours suivants, au fur et à mesure que l'on connaît mieux les détails de cette pénible affaire, la presse change de ton, parle d'énigme, d'hypothèses qui échappent à l'entendement et enfin de combustion spontanée, de carbonisation spontanée et certains articles titrent même en gros : « l'Enigme d'Uruffe sent le surnaturel » . . . C'est que le cas est, en effet, assez troublant. La victime a été découverte partiellement carbonisée sur le plancher de l'appartement alors que l'incendie qui est resté localisé autour d'elle ne s'est pas communiqué au reste de la pièce où elle est morte ; les meubles sont intacts et une partie du corps est encore intacte alors que l'autre partie est entièrement carbonisée. . .

Ce qui nous confirme dans notre impression de nous trouver devant un cas authentique de crémation spontanée est le fait de retrouver réunies les quatre principales caractéristiques que l'on trouve toujours plus ou moins associées dans ce genre de cas difficiles, à savoir :

1 — D'abord l'embrasement rapide, quasi instantané qui surprend la victime au cours de ses activités quotidiennes et ne lui laisse pratiquement pas le temps de réaliser ce qui se passe et d'appeler à l'aide... Il semble que ce soit le cas à Uruffe : les voisins n'ont rien entendu, ni appels, ni bruit de lutte. . . la vieille dame était tombée sur le plancher (ou le parquet selon certains journaux) au centre de la pièce sans avoir cherché à se précipiter vers une porte ou une fenêtre pour appeler à l'aide ; le feu a donc pris brutalement, sans prévenir, le soir probablement puisque la victime portait encore ses bas. . . rappelons nous une petite phrase de l'article de DARNAUDE à son deuxième paragraphe : « la femme du cultivateur Alfredo ROBIO se réveilla les pieds en feu. . . » de nombreux autres cas nous disent que « soudain la victime fut entourée de flammes et que la chaleur était si intense qu'on ne pouvait l'approcher pour lui porter secours. . . » Donc un phénomène brutal et totalement imprévisible.

2 — Ensuite, le foyer d'incendie est très localisé et « focalisé » sur la victime et son environnement immédiat, montrant de façon indiscutable que le feu s'est communiqué de la victime à son environnement et non de l'environnement à la victime. C'est nettement le cas à Uruffe puisque seul le corps (partiellement) et les parties du plancher directement en contact avec lui étaient entièrement calcinées tandis que le reste du plancher était à peine attaqué et que l'ensemble de l'incendie atteignait à peine quelques mètres carrés. Bien sûr, il sera toujours possible à certains esprits critiques de trouver une raison naturelle très valable à une telle localisation de l'incendie c'est la raréfaction de l'oxygène dans l'appartement au fur et à mesure que l'incendie se développe. . . L'explication est valable, il ne faut pas le nier, mais elle n'est que partielle, car elle n'enlève pas le fait que le foyer de l'incendie est bien centré sur la victime. On manque de précisions supplémentaires pour le cas d'Uruffe, car l'enquête policière a empêché bien des détails de filtrer, mais il existe d'autres cas où par exemple le corps était calciné mais les vêtements ne portaient pas de traces de brûlures, ou bien les draps du lit dans lequel elle était couchée étaient restés intacts. . . Cela est difficile à accepter, mais c'est un « fait » qu'il faut bien finir par accepter « tel qu'il est ».

3 — De même, le foyer d'incendie est si localisé, malgré l'énorme chaleur dégagée, que seule une partie de la victime est détruite alors que d'autres parties du corps restent intactes, ce qui est anormal lorsqu'on calcule que la chaleur a dû atteindre 2500 à 3000 degrés ; une telle chaleur devrait tout détruire à plusieurs mètres à la ronde. C'est bien le cas à Uruffe où seuls la tête et le tronc furent calcinés, tandis que les jambes étaient intactes et étaient recouvertes des bas nylon qui n'avaient même pas fondu. Pourtant la forte chaleur est attestée par le fait que du plastique dur proche de la victime avait fondu (or il ne fond qu'à des températures très élevées) et par le fait que les murs et les meubles étaient recouverts d'une couche de « suie » due à la crémation du corps, ce qui ne se serait pas produit si la combustion avait été lente. Notons qu'aucun renseignement n'a filtré sur les bras de la victime, ce qui est très regrettable car leur position, l'attitude des mains. . . auraient pu fournir de nombreux renseignements . . . ils les ont certainement fournis au Parquet, mais celui-ci s'est bien gardé de les communiquer ; pour les connaître il faudra attendre les délais de rigueur en pareil cas. . .

4 — Enfin, il s'agit toujours d'un acte «gratuit» qui se produit sans aucune raison apparente et ne s'explique d'aucune manière ; il n'y a ni imprudence, ni rapport visible avec les activités ou la vie antérieure de la victime (bien que dans certains cas, au siècle dernier, on ait cru un peu rapidement voir un lien avec l'ivrognerie ou la tabagie. . .) Il semble que ce soit bien le cas à Uruffe puisque les enquêteurs officiels sont restés désarmés, malgré la venue de spécialistes des affaires criminelles de Paris, et qu'ils n'ont tiré aucune conclusion. Pour eux, en effet, la crémation spontanée n'existe pas, elle n'a pas cours légal ; ils ne connaissent selon la loi que trois solutions possibles : l'accident, le suicide ou le crime. Ils ont rapidement écarté la thèse de l'accident car ils n'ont trouvé à proximité de la victime aucune «source de chaleur» (lampe, allumettes. . .) qui aurait pu déclencher l'incendie. Ils ont également écarté assez rapidement l'hypothèse du suicide pour la même raison et aussi parce qu'ils n'ont trouvé aucun «mobile», aucune raison pouvant justifier cet acte. La victime passait une vieillesse normale avec son fils instituteur. Sa position sur le plancher montrait aussi qu'elle avait été surprise sans pouvoir réagir ; ce n'est pas le cas dans un suicide. Restait le meurtre. Le mot a été écrit dans les journaux les premiers jours, car c'est l'explication la plus plausible en pareil cas, mais sans preuve. Or, le local était fermé à clé et les pompiers durent casser une vitre pour pénétrer. . . l'absence d'effraction obligeait la justice à se tourner vers les derniers témoins ayant approché la victime, son fils en l'occurrence, ou des familiers qui auraient pu avoir des doubles des clés. Encore fallait-il trouver un motif à ce crime possible et expliquer la façon invraisemblable dont il avait été organisé. Malgré la venue des spécialistes parisiens, les enquêteurs n'y parvinrent pas et ils ne lancèrent aucun mandat d'arrêt. . . il semble bien que l'affaire soit «classée» définitivement ce qui est un aveu d'échec devant un cas incompréhensible.

A titre de comparaison pour les lecteurs qui ne sont pas au courant de ces problèmes, rappelons en quelques phrases l'essentiel d'un autre cas français relativement récent et sur lequel nous avons des renseignements précis grâce à la communication qui a été faite à la société médico-chirurgicale de Paris par le Docteur BERTHOLLE : le 1er Août 1959 il fut appelé par la police pour donner son avis sur un décès dont les circonstances paraissaient suspectes. Une femme avait été trouvée carbonisée dans sa chambre. Le médecin constata que, comme à Uruffe, seul le parquet qui était directement sous le corps de la victime avait brûlé, que l'incendie ne s'était pas étendu au reste du plancher et qu'il n'y avait aucun autre foyer d'incendie ; de plus, «rien n'indiquait quelle avait pu être la cause initiale du feu». D'autre part, alors que le corps de la victime «donnait l'impression d'avoir été consumé dans une véritable fournaise», «les rideaux, les tapis, la literie, les tapisseries» qui se trouvaient dans la pièce étaient intacts, ce qui est incompréhensible. Enfin, dans son rapport, le docteur BERTHOLLE notait que «le bras gauche avait été entièrement brûlé, que la main droite était réduite en cendres, que l'estomac, le cœur et les poumons avaient été consumés et que le peu qui restait des autres organes était méconnaissable». «L'impression était que le feu s'était déclaré à l'intérieur du corps». Là encore, la victime ne semblait pas avoir crié ou appelé, personne n'avait rien vu, ni rien entendu.

Voilà donc des faits qui dans l'un et l'autre cas semblent bien établis, dûment constatés et qui semblent dans les deux cas assez probants en faveur de la thèse de la combustion spontanée pour ne pas pouvoir être négligés des chercheurs. Reste à les expliquer, donc à trouver les réponses bien distinctes à deux questions : d'abord quelle énergie est en jeu pour provoquer si rapidement un tel embrasement ? ensuite quelle cause déclenche cette énergie ? Le problème est très complexe et il n'est pas possible de déduire la moindre réponse d'un seul cas, si précis soit-il. Seule une étude comparative de nombreux cas bien documentés permettra peut-être un jour de dégager une conclusion par la mise en évidence de détails insolites qui se répètent et permettent une orientation des recherches.

Notons cependant certains points de rapprochement avec les cas de combustions spontanées de matières végétales, à savoir le déclenchement brutal et imprévisible du phénomène, puisque les victimes n'ont pas le temps de réagir, l'embrasement rapide et violent aussi : et enfin l'apparence «gratuite», inexplicable de l'évènement dont on ne comprend pas la raison d'être. . . C'est peut être ce qui le rend si inacceptable à l'esprit humain qui cherche toujours une «raison» d'être à tout ce qui se produit. Là, apparemment du moins, il n'y en a pas ! ou . . . on ne la distingue pas ! ce qui est très différent.

(à suivre)

---

#### Notes :

1 — La calcination des pierres du ballast de la voie ferrée à Quaroubles est d'autant plus remarquable que les traverses de cette portion de voie étaient intactes, ce qui tendrait à prouver que cette calcination s'est faite sans dégagement de chaleur comme dans le cas de Mr et Mme ALLEN ; ce cas se rapprocherait donc plus de la calcination spontanée que des effets calorifiques ordinaires. . .

2 — Dans le cas des traces glacées sur le toit de l'immeuble de Montréal, le problème est plus complexe qu'il n'y paraît car il y a non seulement la marque de l'ovni, mais des traces de pas très curieuses qui sont verglacées après avoir dégelé sous l'action de la chaleur ; ces traces vont jusqu'au bord de la terrasse. Faut-il admettre que les humanoïdes dégagent eux aussi de la chaleur ? Et pourquoi seulement dans certains cas ? ou bien sommes nous en présence d'un phénomène global plus complexe qu'il n'y paraît ? . . . ce serait notre avis.

3 — Cette rapide étude des effets calorifiques est très incomplète ; le dossier des effets calorifiques est assez important ; signalons aussi le cas de l'avion-cargo des Varig Airlines au Brésil qui subit une vague de chaleur dans la nuit du 3 au 4 Novembre 1957 mais put cependant regagner le terrain d'aviation avec son seul moteur gauche. .

4 — A Faloon Lake, l'ovni qui atterrit devant MICHALAK semblait d'abord incandescent et rayonnait de la chaleur comme du métal en fusion ; mais son refroidissement était beaucoup trop rapide pour que cela puisse être réellement le cas, le phénomène reste donc énigmatique...

## Sur la nature réelle de l'hypothèse extraterrestre <sup>(1)</sup>

■ par Jacques SCORNAUX ■

Depuis quelques années, l'hypothèse extraterrestre (HET) de l'origine des OVNI a subi des assauts sur plusieurs fronts (1,2). Ces attaques nous semblent cependant quelque peu en porte-à-faux, car les adversaires de l'HET n'ont en fait pas saisi les véritables défauts de cette hypothèse, pas plus d'ailleurs que ses défenseurs n'en ont toujours perçu les véritables qualités. Il nous a donc paru nécessaire de préciser quelque peu la véritable nature de l'HET.

Rappelons succinctement les principales objections et les réponses que l'on peut y apporter.

1 — La fréquence des OVNI serait trop élevée pour que ceux-ci soient des engins extraterrestres matériels : c'est l'argument le plus ridiculement anthropocentrique de tous. Il témoigne à merveille de ce que Hynek — qui a pourtant lui aussi avancé cette objection (3) — a fort justement appelé le « provincialisme temporel » (4), c'est-à-dire l'équivalent exact dans le temps du chauvinisme dans l'espace : parce que l'homme de la fin du 20<sup>me</sup> siècle est incapable de concevoir des voyages interstellaires rapides et fréquents, il en conclut orgueilleusement que ce sera à jamais impossible. Cet argument a d'autant moins de valeur que l'on peut déjà entrevoir au moins deux possibilités distinctes de résoudre ce problème.

La première ne fait même pas appel à des concepts scientifiques nouveaux. C'est l'hypothèse des « vaisseaux-mondes » voyageurs, due au chercheur belge Maurice de San (5) : lorsque des êtres intelligents seraient menacés de disparition par la prochaine explosion d'une supernova dans leur voisinage stellaire ou par le vieillissement de leur propre étoile atteignant le stade de la naine blanche, ils choisiraient de s'exiler dans d'immenses vaisseaux cylindriques d'une centaine de km de long sur quelques km de diamètre, où une rotation entretiendrait une pesanteur artificielle. Ces vaisseaux se propulseraient par l'énergie de fusion nucléaire de l'hydrogène interstellaire rencontré en chemin et parcourraient la galaxie pour une durée indéfinie. Nous n'aurions — que l'on se rassure ! — aucunement à craindre une invasion de la part de ces « exilés », qui se trouveraient bien mieux sur leurs mondes artificiels idéalement agencés que

sur une planète naturelle. Toutefois, lorsque ces êtres passeraient près d'un système planétaire, ils enverraient, en scientifiques curieux, des sondes d'exploration rapprochée, et nous apercevriions alors des OVNI. Chaque expédition ne séjournant qu'un temps très bref, cette hypothèse expliquerait l'absence de contact et la répétition inlassable des mêmes prélèvements élémentaires par les ufonautes. Comme chaque civilisation se répartirait sur des centaines de mondes voyageurs, la fréquence des supernovae et des naines blanches dans la galaxie permettrait de rendre parfaitement compte de la fréquence des OVNI, d'autant plus qu'il pourrait y avoir aussi des départs volontaires dans le but d'explorer la galaxie. M. de San a calculé que plusieurs de ces vaisseaux-mondes pourraient passer chaque année à proximité relative de la Terre. Il ne s'agit bien sûr pas là de certitudes, mais cette hypothèse représente une extrapolation raisonnable de nos connaissances actuelles, et même si elle ne constituait pas l'explication du phénomène OVNI, elle garderait toute sa valeur. Si de tels mondes voyageurs n'existaient pas, il y aurait même lieu, selon nous, de se demander pourquoi.

La raison pourrait en être qu'ils sont inutiles. L'unique reproche que l'on puisse faire à l'hypothèse de Monsieur de San est en effet qu'elle est sans doute trop prudente. Elle considère l'impossibilité du voyage interstellaire rapide et fréquent, « en navette », comme définitive, et n'envisage que des déplacements à sens unique, sans espoir de retour à la planète d'origine. Or certains spécialistes en physique théorique commencent à envisager le moyen de tourner cette impossibilité, et ceci nous mène à la deuxième réponse possible à l'objection de la fréquence.

La structure de l'Univers pourrait être plus complexe que les trois dimensions spatiales, plus le temps, que nous percevons. Pour prendre une comparaison imagée, notre espace — temps serait à un « hyperspace » possédant une (ou plusieurs ?) dimensions supplémentaires ce que la surface d'une sphère est au volume de celle-ci. Peut-être le passage par cet hypothétique hyperspace permettrait-il des « raccourcis » pour les déplacements interstellaires (6). Mais il importe de préciser que, dans l'état actuel de nos

connaissances, si on possède certes des modèles mathématiques d'univers à nombre supérieur de dimensions, on ne possède en revanche encore aucun modèle pour le passage de cet hyperspace à notre espace et vice-versa.

2 — Les OVNI défieraient la physique : ils semblent ne pas respecter les lois de l'inertie et de l'aérodynamique, et leurs accélérations et virages brutaux réclameraient une énergie colossale par rapport à leur faible taille et disloqueraient leurs structures. Pour tout dire, beaucoup des performances et des effets attribués aux OVNI paraissent purement et simplement impossibles : n'est-ce pas la preuve que ce ne sont pas des engins matériels ? Et bien non, ce n'est pas une preuve ! Car la physique n'est pas achevée, et ce qui est impossible aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain (ou après-demain).

Daignons laisser quelque chose à découvrir aux générations qui nous suivront ! Nul doute que des êtres plus évolués aient découvert des lois de la nature dont nous ignorons encore tout et dont les applications nous sembleraient pure fantasmagorie, comme le comportement des OVNI. . . Cette objection témoigne comme la première d'un manque d'esprit prospectif : l'arbre de nos connaissances actuelles nous cache la forêt de nos ignorances. Il doit certes y avoir des choses qui sont réellement impossibles, mais il serait présomptueux de prétendre savoir à l'avance lesquelles.

3 — L'absence de contact : nous avons ici encore affaire à un argument aussi usé que naïvement anthropocentrique. Comme nous l'avons déjà écrit (7), les raisons que des extraterrestres auraient de ne pas nous contacter sont beaucoup plus nombreuses que les raisons de le faire. Aimé Michel en a notamment discuté avec un talent particulier (8). Rappelons-en quelques unes, en insistant bien sur le caractère purement spéculatif de ces hypothèses : volonté de ne pas perturber notre évolution naturelle, désir de nous observer scientifiquement, comme nous-mêmes observons des populations animales, impossibilité de contact en raison de différences trop grandes dans la structure du psychisme, brièveté de leur séjour (par exemple dans le cas de l'hypothèse des mondes voyageurs de M. de San, qui poursuivent leur route à travers la galaxie), etc. . .

4 — L'absurdité foncière du comportement du phénomène, ainsi que le caractère trompeur que semblent présenter beaucoup de ses manifestations, seraient incompatibles avec l'HET. Cette objection résulte selon nous d'une incapacité à situer l'HET à son véritable niveau. Si nous avons affaire à des êtres psychiquement plus évolués que nous — et il y a tout lieu de penser que des êtres voguant depuis des millénaires sur des mondes artificiels ou ayant maîtrisé la technique de la « navette » interstellaire le soient — il est normal et même inévitable qu'une partie de leur comportement échappe à notre entendement et nous paraisse absurde, incohérent ou même stupide. L'homme n'a que trop tendance à qualifier de stupide ce qu'il ne comprend pas.

5. La composante parapsychologique : les aspects parapsychologiques du phénomène OVNI sont certes indéniables (communication mentale avec les témoins, scènes physiquement impossibles qui semblent induites dans le cerveau, etc), mais ils ne nous autorisent en aucun cas à assimiler purement et simplement les OVNI à une variante des phénomènes physiques de la parapsychologie (psychokinèse, ectoplasmie, etc). . . Par rapport à ceux-ci, les OVNI présentent en effet d'importantes différences quantitatives et qualitatives : leur fréquence est beaucoup plus élevée, l'énergie qu'ils mettent en œuvre est d'un tout autre ordre de grandeur et les conditions dans lesquelles ils se manifestent ou les formes qu'ils revêtent ne sont pas comparables non plus (9, 10). Quant aux apparitions et disparitions sur place progressives d'OVNI et d'humanoïdes, nous avons déjà exposé comment il était possible d'expliquer ces soi-disant matérialisations et dématérialisations par l'hypothèse plus simple d'une projection d'images (11). La composante parapsychologique ne permet donc pas de conclure que les OVNI sont de nature parapsychologique, et elle n'est aucunement incompatible avec l'HET, bien au contraire, car il nous paraît très vraisemblable que des êtres plus évolués domineraient bien mieux que nous les phénomènes parapsychologiques.

6. Les formes et les comportements du phénomène OVNI trouveraient leur origine dans le psychisme humain et dans le contexte culturel de notre époque : cette thèse a surtout été défendue par Bertrand Méheust (12), qui a mis en évidence de nombreuses analogies entre les OVNI et des scènes imaginées par des romanciers de science-fiction dès avant la guerre, et par Jean-Jacques Jaillat (13), qui a introduit la notion de « mimétisme OVNI » après avoir relevé les correspondances entre les caractéristiques de l'OVNI observé et la profession ou les préoccupations du témoin.

A Méheust, nous répondrons que, d'une part, les romans qui mettent en scène des engins de forme analogue aux OVNI ne restituent absolument pas l'atmosphère des observations réelles, c'est à dire ce caractère perpétuellement absurde et gratuit, sans fil conducteur perceptible, du comportement des OVNI, et que, d'autre part, toutes les caractéristiques des OVNI ne se retrouvent pas en science-fiction : celle-ci ne montre que des formes assez simples et donc faciles à imaginer (sphère, disque, cigare), ne présente pas — de l'aveu même de Méheust — de traces au sol ni d'effets physiologiques autres que des paralysies et ne contient pas non plus d'analogues de tous les types de disparitions sur place (14), ni des fusions et dislocations d'objets. Nous y reviendrons bientôt plus longuement (15). A Jaillat, nous rétorquerons qu'il existe aussi beaucoup d'observations où on ne constate aucune relation entre les préoccupations du témoin et les caractéristiques du phénomène.

Et même s'il existait réellement une interaction entre le psychisme humain et les OVNI, cela ne constituerait en rien un argument décisif contre l'HET, comme le reconnaît d'ailleurs Méheust. Des extraterrestres pourraient se manifester « au deuxième degré », par le biais de nos structures mentales,

peut-être tout simplement parce que c'est pour eux le seul moyen d'établir progressivement le contact d'une manière qui nous soit compréhensible et sans perturber notre équilibre (15, 16).

7. L'«élasticité» infinie de l'HET : cette objection résume en fait toutes les autres et a été notamment formulée par Michel Monnerie (17). L'HET serait une hypothèse «en caoutchouc», extensible à volonté : si un nouvel aspect du phénomène ne rentre pas dans le cadre de l'HET, on se contente d'exercer une traction sur la pièce de caoutchouc jusqu'à ce qu'elle recouvre l'élément rebelle. Pour pouvoir rendre compte de la totalité du phénomène, on serait ainsi contraint de compliquer sans cesse le modèle et de le rendre par le fait même de plus en plus fragile. Dans cette optique, les hypothèses que nous avons évoquées pour répondre aux diverses objections : mondes voyageurs, structure plus complexe de l'espace-temps, raisons du non contact, caractère nécessairement absurde du comportement d'êtres plus évolués, pouvoirs parapsychologiques de ces êtres, seraient autant d'extensions alourdissant arbitrairement l'HET. Le nombre et la complexité de ces hypothèses secondaires montreraient l'inadéquation du modèle choisi.

Nous ne pouvons absolument pas marquer notre accord avec cette manière de voir les choses. Il nous semble en effet que, dès l'instant où l'on admet l'hypothèse principale selon laquelle nous nous trouvons en présence d'êtres plus évolués, toutes les extensions nécessaires, loin d'être arbitraires, sont au contraire parfaitement légitimes. Plus que des hypothèses secondaires indépendantes du modèle et s'y greffant artificiellement, ce sont des corollaires presque inévitables de celui-ci. Alors que les détracteurs de l'HET lui reprochent de ne pas pouvoir rendre compte de tous les aspects du phénomène, nous pensons donc que l'une des principales qualités de l'HET est précisément de pouvoir tout expliquer.

Est-ce à dire pour autant que cette hypothèse soit parfaite ? Certes non, nous lui voyons au moins un défaut grave, qui est passé inaperçu de ses adversaires comme de ses partisans : c'est le fait qu'elle peut tout expliquer ! Eh oui, cette qualité est aussi un défaut, car toute hypothèse réellement scientifique doit renfermer une possibilité de vérification, donc de réfutation éventuelle. L'hypothèse extraterrestre de l'origine des OVNI n'est donc pas une hypothèse scientifique, par le fait même qu'il est légitime de la modifier pour y intégrer tout aspect nouveau dont elle ne peut initialement rendre compte.

L'HET n'est-elle dès lors qu'une hypothèse gratuite et verbeuse ? Est-elle aussi magique, aussi peu scientifique que les autres hypothèses interprétatives du phénomène OVNI ? Encore une fois, nous devons répondre par la négative. En effet, si l'HET n'est pas en elle-même une hypothèse scientifique, il ne faut pas oublier qu'elle dérive directement d'hypothèses scientifiques.

(A suivre)

#### Références :

1 — Pierre Viéroudy, ces OVNI qui annoncent le surhomme, éd. Tchou, 1977.

2 — Michel Monnerie, et si les OVNI n'existaient pas ? éd. Les Humanoïdes associés, 1978.

3 — Jean-Claude Bourret, la science face aux extraterrestres, éd. France-Empire, 1977, pp. 193-194 voir aussi LDLN n° 168, octobre 1977, pp. 31-32.

4 — Le Dr Hynek répond aux questions de la SOBEPS, Infoespace n° 14, 1974, pp. 7-11.

5 — Maurice G. de San Le véritable problème des voyages vers les étoiles, Infoespace n° 14, 1974, pp. 31-37, repris dans : Michel Bougard, des soucoupes volantes aux OVNI, éd. SOBEPS, 1976, pp. 228-239 et dans : Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres, éd. Laffont, 1977, pp. 231-247 ; Hypothèse sur l'origine des OVNI, à paraître.

6 — Jacques Lemaître, The «parallel Universe» Myth, Flying Saucer Review, vol. 15, n° 6, nov.-déc. 1969, pp. 22-24, Pierre Guérin, les voyages interstellaires : un contact direct est-il possible ? in : Planètes et satellites, éd. Larousse 1967, pp. 297-299, Jean-Pierre Petit, La route vers les étoiles, in : Jean-Claude Bourret, le nouveau défi des OVNI, éd. France Empire 1976, pp. 354-359.

7 — Jacques Scornaux et Christiane Piens, à la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, chapitre VIII : Pourquoi des extraterrestres visiteraient-ils la Terre sans prendre contact avec l'homme ? pp.127-139

8 — Aimé Michel, Mystérieux objets célestes, éd. Arthaud, 1958, Planète, 1966 et Seghers 1977, 6me partie : Ombre et silence ; le problème du non contact in : Charles Bowen, Enquête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, pp. 299-308.

9 — Bertrand Méheust, Science Fiction et soucoupes volantes, éd. Mercure de France, 1978, pp. 289-294.

10 — Jacques Scornaux, L'hypothèse parapsychologique : essai d'étude critique, à paraître.

11 — Jacques Scornaux et Christiane Piens, op. cit. pp. 106-109 ; Jacques Scornaux, réflexions sur la nature des humanoïdes, LDLN n° 159, novembre 1976, pp. 6-12, Essai de classification des apparitions et disparitions sur place LDLN n° 170, décembre 1977, pp. 3-10.

12 — Bertrand Méheust, op. cit.

13 — Jean-Jacques Jaillat, LDLN n° 163, mars 1977, pp. 3-6, n° 164, avril 1977, pp. 4-9, n° 170, décembre 1977, pp. 11-15.



# “l'extraterrestre”

révéle au Congrès Ufologique Portugais

par F. LAGARDE

*Un extra-terrestre aurait été recueilli au Portugal*

*Un spécimen vivant d'être extra-terrestre a été recueilli il y a 18 ans au Portugal par un professeur et le rapport concernant cette découverte sera publié au premier congrès ibérique d'«ovnofogie» qui s'ouvre à Porto aujourd'hui.*

*La nouvelle a été annoncée hier, par M. Joaquim Fernandès, spécialiste des «OVNIS» (objets volants non identifiés), qui présidera ce congrès réuni par le «Centre d'études astronomiques et des phénomènes insolites» fondé en 1972.*

*Il y a 18 ans, selon M. Fernandès, de nombreux témoins avaient vu dans le sud du Portugal, en plein jour et pendant 4 heures, des OVNIS larguer un nuage de filaments cotoneux. Un professeur d'université présent avait pu recueillir un de ces filaments dans un tube à essai.*

*Divers examens, a indiqué M. Fernandès, auraient montré qu'il s'agissait d'un «être vivant d'un centimètre de section environ, muni de dix tentacules se terminant en fourche à trois branches et qui prenait des positions d'autodéfense». Les autorités scientifiques portugaises auraient déconseillé la publication de cette découverte vraisemblablement pour des raisons politiques, a précisé M. Fernandès.*

*Selon le «Centre d'études astronomiques et des phénomènes insolites», des savants soviétiques auraient récemment recueilli des spécimens analogues dans le Caucase.*

«Dernières Nouvelles d'Alsace» 7.10.78)

●●●

14 — Jacques Scornaux, Essai de classification des apparitions et disparitions sur place, LDLN n° 170, décembre 1977, pp. 3-10, apparitions et disparitions sur place, 2<sup>me</sup> livraison, à paraître dans LDLN.

15 — Jacques Scornaux, spéculations métaphysiques et soucoupes volantes, à paraître dans Inforespace.

16 — Jean-Jacques Walter, les soucoupes volantes phénomène global, LDLN n° 178, octobre 1978 pp.3-7.

17 — Michel Monnerie, op. cit., pp. 8 et 203.

A plusieurs reprises, on est venu me demander ce que je pensais de cette information qui a produit une certaine sensation et pour laquelle des journaux avaient titré diversement : «L'être de l'espace», «l'extraterrestre», «l'araignée spatiale», . . . etc. . . Les gens viennent ainsi, comme si nous avions la science infuse, trouvant drôle que l'on ait pas réponse à tout. J'ai avoué humblement que je n'étais pas un spécialiste distingué en la matière, ne connaissant aucun extraterrestre, n'ayant pas assisté au congrès en question, n'ayant pas vu la photo de cet «être», et n'ayant pas mille dollars à disposer pour me la procurer.

Ce que je sais, comme la plupart de nos lecteurs, c'est qu'en automne on assiste à une forte éclosion d'un nombre considérable de petites araignées qui tissent de minuscules toiles dans l'herbe de nos prairies, et que l'on aperçoit le matin couvertes de rosée. Ces toiles avec leurs minuscules occupantes sont fréquemment emportées par le vent qui les agglomère en amas floconneux. On admet, comme hypothèse, que le phénomène OVNI traversant ces amas les attire et qu'il s'en débarrasse par une sorte de «bang».

Ce phénomène de transfert n'est pas spécial à ces toiles d'arachnides. On a vu des étangs vidés de leurs eaux par des mini-trombes de vent transportant avec elles les grenouilles vivantes qui les habitent, pour les déposer à des distances considérables. J'ai vu à Tarbes les rues recouvertes de poussière rouge qui n'était autre que du sable du désert saharien que le vent avait transporté à des milliers de km, de même que du pollen recouvrir la chaussée et les rigoles comme s'il avait plu du soufre . . . etc. . . Le phénomène est donc très courant, c'est un fait bien établi, et rappelons que «l'être» aurait été recueilli le 2 Novembre 1959, au cours de la chute de filaments cotoneux qui s'avéraient être, selon les organisateurs du congrès, des êtres vivants d'environ quatre millimètres, munis de dix tentacules, et qui prenaient des positions d'autodéfense».

Il n'y avait donc pas un être unique mais des milliers identiques, et c'est de l'un d'eux dont il est question.

Mais comment sont faites les arachnides ?

Sans être pour autant un savant, il est loisible à chacun de se renseigner. Elles ont huit pattes : 4 de chaque côté, munies à leur extrémité de deux petits crochets disposés en fourche. La forme avant et arrière de ces pattes diffère selon les espèces. Sur le devant il existe deux pédipalpes dont les formes sont diverses, munies de crochet ou de pince. Le compte y

est, nous voici en présence des fameuses dix tentacules.

On apprendra qu'il existe 40 000 espèces d'arachnides recensées et cataloguées. Il est inutile de préciser que, seul, un entomologiste spécialisé peut les connaître toutes et il n'est pas certain qu'il en connaisse tous les stades de croissance, ni la nourriture appropriée à leur croissance. Il n'est pas impossible non plus que dans cette énorme variété une certaine forme ou espèce ne soit pas encore connue. Si l'on venait à apprendre qu'on en a découvert une, totalement inconnue à ce jour, cela n'étonnerait personne. Pour l'entomologiste cela pourrait représenter un certain intérêt, mais qu'elle incidence cela pourrait avoir pour le grand public de savoir qu'il existe désormais 40001 espèces d'arachnides au lieu de 40000 ?

L'insolite est que dans un congrès d'ufologie on fasse état de ce nouveau type d'arachnide pour le présenter comme un «être de l'espace» ou «un extraterrestre», sans jamais l'appeler par le nom qu'il aurait dû porter très vraisemblablement, et pour cause, car «l'affaire» aurait manqué d'intérêt. Cela relève de l'inconscience ou de la fumisterie. Avoir le culot de proposer la photo pour mille dollars, ainsi qu'en ont fait état certains journaux, relève de l'escroquerie et de l'exploitation des gogos. Il faut espérer que ce congrès a eu plus de choses sérieuses à traiter que la communication de M. Berenguel.

La discrétion dont il fait preuve à l'égard des soi-disant scientifiques qui auraient étudié l'animacule durant deux ans ne plaide pas en sa faveur. On dit que M. Berenguel est un «spécialiste» en OVNI. Qu'est-ce que cela veut dire quand aucun de ceux qui s'intéressent à ce problème ne sait ce qu'est un OVNI, encore moins un extra-terrestre ? A quel titre peut-il décréter que son animacule est un extraterrestre ? Comment concevoir que depuis 17 ans des scientifiques qui possédaient ce soi-disant extraterrestre, de même que les soi-disant centres scientifiques tenus au courant se soient tus, alors qu'ils possédaient la preuve palpable de l'existence d'extraterrestres ? Cela relève de l'exploit et apparaît comme invraisemblable.

Je crains que M. Berenguel n'ait recherché que le sensationnel et que la vérité est tout autre. Jusqu'à preuve du contraire je considère cette information comme un canular, et un canular de la pire espèce car il s'abrite derrière une communauté scientifique, dont on ne sait même pas si elle existe réellement, pour mieux le faire avaler.

C'est l'opinion que j'ai retirée de la lecture de nombreux journaux.

## LECTEURS ET ENQUETEURS DE SUISSE ET HAUTE-SAONE :

Les Délégués de ces régions, seraient heureux d'entrer en contact avec chacun, en vue d'organiser une tâche efficace. Prière de contacter :

— M. René PROGIN, 92 chemin de Saule 1233 BER-NEX (Suisse)

— M. Marc NAULET 63, Grand'Rue 70300 FROI-DECONCHE.

## A PROPOS DE LA PRESTATION DE M. BERENGUEL AU CONGRES UFOLOGIQUE DE PORTO

*Opinion de M. Antonio RIBERA avec son aimable autorisation, paru dans la presse portugaise le 13 octobre 1978.*

*«Moi, Antonio RIBERA, en mon nom et au nom des participants espagnols au congrès ibérique d'ufologie, célébré à Porto les 7 et 8 octobre 1978, recuse formellement les conclusions parues dans la presse portugaise (du 10.10.78) à propos de la présence d'extraterrestre rencontré au Portugal en 1959.*

*Notre position est résumée dans les points suivants :*

*a) Les conclusions publiées par le Président du Congrès n'ont pas été rédigées avec notre collaboration ni celles des invités français.*

*b) Considérant que le document présenté par M. Berenguel n'a pas réuni le minimum de garantie scientifique pour nous informer des noms des scientifiques qui ont fait la découverte (qui, de par son importance potentielle pour l'humanité aurait obligé à révéler ces noms) Non moins indiqué le laboratoire où cette étude a été réalisée.*

*c) La communauté scientifique mondiale ne peut pas accepter un travail présenté dans ces conditions, et il n'est pas exclu qu'il puisse cacher une équivoque ou une fraude perpétrée pour des finalités inconsciables.*

*d) Je considère que tout cela, qui se fait sous le couvert de véracité et de crédibilité à l'ufologie ne peut être qu'un facteur, à dénoncer, qui contribue à renforcer la vision pittoresque et le sensationnel que certains ufologues irresponsables sont enclins à propager.*

*Ce sont pour ces motifs que ni moi, ni mes collègues ne peuvent approuver les conclusions qui ont été publiées».*

*Lisbo le 10 octobre 1978*

*Antonio Ribera. Fondateur et président honoraire du Centre des Etudes Interplanétaires CEI ; Barcelone Espagne.*

## CERCLE VOSGIEN «LUMIERES DANS LA NUIT» :

*Un bon accueil est réservé à nos amis qui veulent aider à une bonne organisation (recherche, réunions, etc. . .)*

*Veillez contacter : M. Christian CHEVALIER 1, rue des Cèdres Bleus.*

*CHAVELOT 88150 THAON LES VOSGES  
Tél. 16 (29) 39-10-97*

# sur la comparaison de cas identiques X cas identiques sur la comparaison de

Les lecteurs de LDLN se souviendront sans aucun doute de l'intéressant document que publia Dominique Caudron dans le numéro de Novembre 1977 en page 3, sous le titre coïncidence. . . coïncidence. . .

Il semble bien que ni Jimmy Guieu dans «Black out sur les soucoupes volantes», ni Jacques Bergier dans «Les extraterrestres dans l'histoire», ne soient au courant des conclusions concernant l'enlèvement d'un jeune homme, nommé Olivier, autour de la fin du siècle dernier.

Harold T. Wilkins qui fut l'un des chercheurs britanniques des premières heures pour le phénomène des OVNI se pencha, lui aussi, avec curiosité sur cet «enlèvement» de Noël 1890. Egalement auteur de plusieurs ouvrages sur les «soucoupes volantes», Wilkins publia en 1948 un petit ouvrage sur de mystérieuses disparitions d'hommes et de femmes aux E-U, Grande-Bretagne et Europe (\*). Ce petit ouvrage de 32 pages (aujourd'hui épuisé) mentionne le cas de South Bend, dans l'Indiana, tel que le publia le South Bend Tribune de l'époque.

Wilkins écrivit à l'éditeur du quotidien américain, Mr Rudolf H. Horst pour lui demander ce qu'il en était de cette étrange disparition qui lui faisait songer aux empreintes du Diable dans une légende du Devon en Angleterre.

Mr Horst lui répondit textuellement :

25 mars 1932

Cher Mr Wilkins,

En réponse à votre lettre du 10 mars dans laquelle vous faites allusion à l'incident qui se produisit ici au

cours de Noël 1900, je vous fais savoir que c'est purement imaginaire. Nous entendons fréquemment mentionner ce soit-disant incident concernant la famille Lerch, mais, jamais, celle-ci n'a été localisée.

Il apparaît également que les textes de Guieu et Bergier concernent un seul et même évènement. De plus, et surtout, aucun des deux auteurs ne mentionne les sources de leur texte. . . ce qui est aujourd'hui fréquent au sein de la littérature OVNI.

En particulier les exclamations poussées par le jeune Olivier ne sont pas celles mentionnées par Guieu dont le texte a été embelli par l'auteur français. Par contre les termes cités par Bergier «Au secours, on m'emmène» sont ceux que poussa le disparu de South Bend, Oliver Lerch ! Pour ce qui concerne les données de temps de cet évènement il s'agissait du 25 Décembre 1900 à 22 h 30.

Une référence possible pour le cas cité par Jacques Bergier pourrait peut-être approfondir cette confusion éventuelle.

Jacques Bonabot

---

(\*) Mysterious Disappearances of men and women in the U.S.A. Britain and Europe, par Harold T. Wilkins (Haldeman-Julius Publications, Girard Kansas, 1948).

Le cas relevé par Jacques Bergier dans «Les extraterrestres dans l'histoire (aux éditions J'ai lu) est mentionné en page 142 du dit ouvrage.

---

## Nos Activités

**ENQUETES** : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

**RESUFO** : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GTR Groupe «Techniques et Recherches».

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :  
Détecteur magnétique  
Compteur géiger-Muller

Pulsographe

Fréquence-mètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

DéTECTEUR de variation de luminosité nocturne . . .

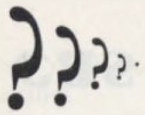
Envoi de plan contre 4,80 F.

— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de L = 80 mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00.

Pour l'observation ou la photographie, une plaquette Polaroid de 7 x 7 cm peut être adressée contre 12,50.

Un schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (prix de revient : environ 2000 F.) est disponible. Envoi contre 10,00 F.

(Suite page 14)



# LA DISPARITION D'UN PILOTE AUSTRALIEN

## vue par la presse de Sydney

Traduction et commentaires de Jean SIDER

Le Samedi 21 Octobre 1978, un jeune pilote australien de 20 ans, Frédérick VALENTICH, aux commandes de son monomoteur CESSNA 182, disparaissait au-dessus du détroit de Bass, dans des circonstances telles que lorsque la nouvelle parvint en Europe, certains journaux n'hésitèrent pas à lui donner un caractère sensationnel avec des titres du genre : «UN AVION AUSTRALIEN ABATTU PAR UN OVNI» !

Plutôt que de rapporter ici, les versions plus ou moins erronées divulguées par la presse de langue française, j'ai choisi de bâtir cet article à partir d'éléments puisés dans la presse australienne, autrement dit, à la source même de l'information, ce qui est à mon avis, plus logique d'une part, et susceptible de se rapprocher davantage de la réalité des faits d'autre part. Et grâce à l'obligeance d'un de mes correspondants, j'ai pu obtenir un lot de coupures de presse émanant de grands quotidiens de Sydney. Je vous en soumetts ci-dessous l'essentiel de leur contenu. «DAILY TELEGRAPH» du 23 Octobre 1978 :

«Alors qu'il survolait le détroit de Bass, entre le Cap Otway et l'île King le samedi 21 Octobre à 19 h un CESSNA 182 piloté par Mr Frédérick VALENTICH, aurait été survolé par un OVNI. Après avoir signalé son observation à la tour de contrôle de

M.F.S. (Melbourne Flight Service), le contact radio a été brusquement interrompu et l'appareil ainsi que son pilote sont portés disparus».

L'article reprend des informations données par Melbourne Flight Service, qui est le service officiel de surveillance de la navigation aérienne. Le communiqué indique qu'avant la rupture du contact radio, un bruit de choc métallique prolongé a été perçu par les contrôleurs de la navigation aérienne.

L'avion de Valentich est donc supposé perdu en mer entre le Cap Otway et l'île King. Des recherches ont été assez rapidement organisées, et dimanche matin, un avion ORION repérait dans le secteur investi, une tache d'huile qu'un bateau rejoignait dans l'après midi pour effectuer des prélèvements d'échantillons afin de déterminer si cette huile provenait du CESSNA 182. Aucune autre trace n'a été trouvée.

Toujours selon le communiqué de M.F.S. la conversation entre le pilote et le contrôle au sol dura environ 6 minutes et fut «absolument extraordinaire». Valentich signalait la présence à proximité de son appareil, d'un «long objet reflétant une lumière vert-métallique» (sic), et qui «aurait joué une sorte de jeu de cache-cache avec le CESSNA».

Après l'information diffusée par le M.F.S. la réaction officielle des autorités supérieures (Ministère des Transports) fut de s'empresser de trouver une explication dont le degré d'absurdité est tel qu'on croit rêver :

«Valentich a dû, sans s'en rendre compte, voler la tête en bas et a probablement été abusé par des reflets de lumières venant de Cap Otway ou de l'île King, ou encore par la réflexion de ses propres feux de position dans la mer faisant office de miroir !»

Et encore selon ce même communiqué officiel, c'est le premier incident de ce genre concernant l'état de Victoria, depuis au moins 15 ans. (Ce qui est absolument faux, nous verrons plus loin pourquoi).

Le texte cite également une phrase prononcée par le père de F. Valentich, qui a reconnu que son fils était persuadé de l'existence des OVNI. Cependant la famille du disparu croit dur comme fer que le jeune pilote est toujours vivant.

«SYDNEY SUN» du 23 Octobre 1978 :

Ce journal publie en première page un énorme titre sur 6 colonnes : «Selon les experts, le CESSNA disparu volait sur le dos !»

### Suite de la page 13 : NOS ACTIVITES

- Informez nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.
- Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.
- Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.
- Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :  
M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNOUILLET

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDURO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouys-sou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19

L'article développe la théorie (absurde à mon avis) des autorités officielles qui n'hésitent pas à échafauder une hypothèse qui ne résiste pas à la plus concise des analyses. Mais, nous savons que la position des instances supérieures, en matière d'OVNI, n'a aucunement peur du ridicule. (Rappelez-vous le Dr Condon et sa très chère planète Venus, qui avait le don d'accomplir toutes sortes de prouesses, y compris d'atterrir sur Terre et de suivre des avions !)

Malgré l'explication bidon diffusée, le Ministère des Transports fait savoir qu'il a mis des moyens énormes en œuvre pour retrouver les traces du disparu. Il précise également que le contact radio avec Valentich commença à 19 h 06 et fut interrompu définitivement à 19 h 12, après que le pilote eut annoncé qu'un appareil inconnu se trouvait au-dessus de lui.

Ce communiqué insiste sur la jeunesse du pilote (20ans) et de son manque d'expérience, ce qui expliquerait qu'il a pu se retourner et apercevoir des reflets de lumières dans la mer et les confondre avec un OVNI.

Le père de Frédérick Valentich a déclaré au reporter du «Sydney Sun» qu'une telle hypothèse était impossible, étant donné que son rejeton était un as en matière d'acrobaties aériennes et qu'il aurait vu immédiatement que sa position renversée lui faisait prendre des vessies pour des lanternes ! (C'est aussi ce qu'il me semble).

Cet article signale qu'un autre monomoteur disparût dans ce même détroit de Bass, le 24 Décembre 1969 à 8 kms du Cap Otway, alors qu'il venait de l'île King. Aucune trace du pilote et de son appareil ne fut jamais retrouvée. Ce qui infirme le communiqué officiel divulgué par l'article du Daily Telegraph cité auparavant qui précisait qu'aucun incident de ce genre ne s'était produit depuis au moins 15 ans !

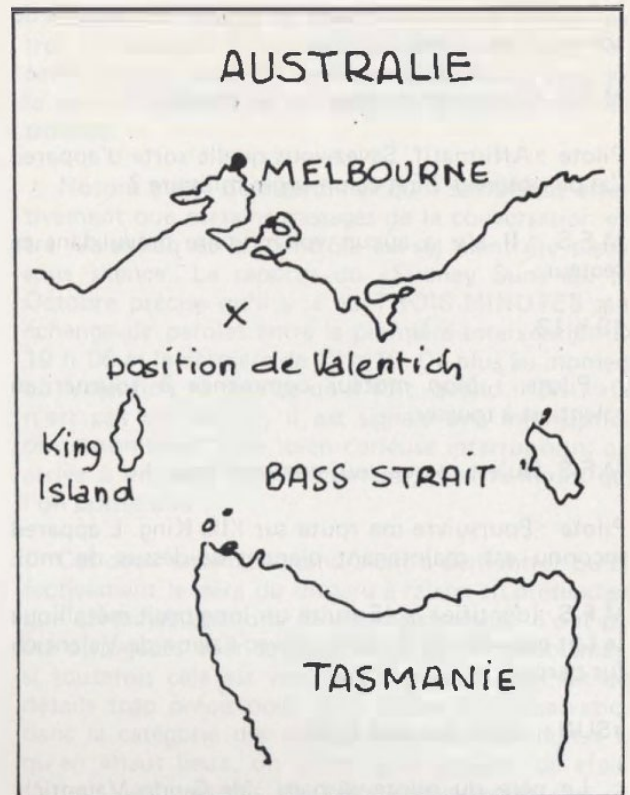
Mr Guido Valentich, père du jeune pilote a également révélé que son fils avait déjà observé des OVNI A PLUSIEURS REPRISES. Evidemment cela peut faire déboucher l'affaire sur un canular ou une mauvaise interprétation, mais de nombreux pilotes confirmés ont vu des OVNI, sans qu'on ait mis en doute leurs allégations. Reste tout de même que l'avion et son pilote n'ont pas été retrouvés.

L'article poursuit en précisant que le jeune Valentich avait quitté l'aéroport de Moorabin samedi soir pour se rendre à l'île King afin d'y chercher des langoustes destinées à ses collègues du Centre d'Entraînement Aérien (Club civil) dont il était membre. Selon un ufologue australien, la région survolée par Valentich est une zone «très fréquentée par les OVNI», car de nombreuses observations d'engins non identifiés y sont faites régulièrement.

Le dialogue entre F. Valentich et la tour de contrôle de M.F.S. est donné comme suit :

19 h 06

Pilote : Quest-ce qu'il y a comme vols prévus dans mon secteur sous 5.000 pieds ?



M.F.S. : Négatif. Aucun vol n'est prévu.

Pilote : Il semble y avoir un grand appareil sous 5.000 pieds !

M.F.S. : Quel est le type de cet appareil ?

Pilote : Je ne peux pas le préciser. Il a quatre brillantes lumières qui ressemblent à des feux d'atterrissage. L'engin vient juste de passer à environ 1.000 pieds au-dessus de moi.

M.F.S. : Pouvez-vous confirmer s'il s'agit d'un grand appareil ?

Pilote : Affirmatif. Etant donné la vitesse avec laquelle il se déplace, peut-il s'agir d'un avion de la R.A.A.F. (Royal Australian Air Force) qui serait dans les environs ?

M.F.S. : Négatif. Confirmez-vous qu'il ne vous est pas possible d'identifier cet appareil ?

Pilote : Affirmatif . . . (puis trois minutes plus tard)

Pilote : L'avion . . . Ce n'est pas un avion, c'est. . . (coupure de la transmission).

M.F.S. : Pouvez-vous décrire cet appareil ?

Pilote : Il vient juste de passer devant moi. Il a une forme allongée. Je ne peux pas en distinguer davantage. . . Il vient droit sur moi maintenant. On dirait qu'il est immobile à présent. Je tourne en rond et la chose tourne également en rond au-dessus de moi. Il a une lumière verte et une sorte de lumière métallique

(sic) extérieure. (Puis Valentich signale au contrôle du sol que l'objet s'est évanoui.)

M.F.S. Confirmez-vous qu'il s'est évanoui ?

Pilote : Affirmatif. Savez-vous quelle sorte d'appareil j'ai pu observer ? Est-ce un engin militaire ?

M.F.S. : Il n'y a aucun vol militaire prévu dans ce secteur.

19 h 12

Pilote : Mon moteur commence à tourner au ralenti et à tousser.

M.F.S. Qu'est-ce que vous comptez faire ?

Pilote : Poursuivre ma route sur l'île King. L'appareil inconnu est maintenant planant au-dessus de moi.

M.F.S. Identifiez-le (Ensuite un long bruit métallique se fait entendre et le contact avec l'avion de Valentich fut perdu).

«SUN», le 24 Octobre 1978 :

Le père du pilote disparu, Mr Guido Valentich, est convaincu que son fils a été «enlevé» par des visiteurs d'un autre monde (sic). Il a lancé un appel pour qu'on lui rende son garçon. «Puisque nous ne possédons aucune preuve de sa mort, je pense qu'il a dû être kidnappé, mais j'ai bon espoir que ses «ravis-seurs» «me le rendront» ! a déclaré Mr Guido Valentich à un journaliste du «Sun». Il a précisé qu'il avait reçu de nombreux appels téléphoniques de gens dont les propos l'ont renforcé dans ses convictions à propos de cet «enlèvement».

Malgré les recherches intensives menées depuis 24 heures, aucune trace n'a été trouvée.

Puis l'article rappelle les circonstances de la disparition.

«Sydney Morning Herald», 24 Octobre 1978 :

Les recherches entreprises depuis 24 heures pour retrouver l'appareil de Frederick Valentich n'ont rien donné, malgré des investigations conduites sur terre comme sur mer dans une zone située à 40 kms au nord de l'île King, là où l'avion se situait lors de la rupture du contact radio.

Une tache d'huile a bien été repérée et des échantillons ont été pris pour déterminer si cette huile peut provenir du CESSNA 182 disparu. Les résultats des analyses devraient être connus en fin d'après midi aujourd'hui.

Les seuls débris retrouvés ont été reconnus comme n'appartenant pas à l'avion recherché.

Les parents de F. Valentich s'accrochent toujours à l'idée que leur fils a été capturé par des visiteurs d'un autre monde, et serait donc toujours vivant.

Ils ne croient absolument pas à la théorie du retournement du monomoteur et des lumières se reflétant dans la mer, que le jeune pilote aurait pris pour un appareil inconnu. Les parents considèrent leur fils comme un as en matière de vol aux commandes de son CESSNA 182, et sont convaincus qu'il n'a pu se tromper à ce point là !

Frederick Valentich, malgré son jeune âge, venait d'être nommé Instructeur en vol et avait dû donc faire ses preuves comme pilote.

Le directeur du Centre d'Entraînement Aérien de Victoria, Mr Ronald Grandy a affirmé que F. Valentich était apte à faire face à n'importe quelle situation en cours de vol, et qu'il avait l'habitude de ne pas raconter n'importe quoi sans en être sûr.

Ce soir là la visibilité était bonne.

«SUN» 25 Octobre 1978 :

Mr Guido Valentich, père du jeune pilote disparu, a demandé à entendre l'intégralité de l'enregistrement de la conversation entre son fils et le contrôle au sol du M.F.S.

Il prétend qu'une partie seulement de l'enregistrement a été rendue publique, et que des fractions de cette conversation ont été supprimées pour «raisons de sécurité». En tant que père du disparu, il estime avoir un droit sur la bande enregistreuse, et que les autorités doivent au moins lui en remettre une copie intégrale.

«J'ai appris que l'enregistrement contenait d'autres informations relatives à l'OVNI signalé par mon fils, et qu'il en a fait une description complète tout «en gardant son sang froid», a affirmé M. Guido Valentich au reporter du «Sun».

M. Ken Williams, porte-parole du Ministère des Transports, a prétendu, de son côté que le contenu complet de l'enregistrement a été livré à la connaissance du public, et que ce qui a été supprimé n'était relatif qu'à du jargon de spécialistes n'ayant aucun intérêt.

En attendant les résultats de l'enquête officielle, la bande relative à cette conversation a été saisie par le Ministère des Transports.

Dans les milieux officiels, on s'efforce maintenant d'atténuer les remous créés par cet incident en faisant croire que le pilote a été abusé par un phénomène du genre aurore boréale ou une chute de météorites !! (n'importe quoi !)

«Daily Telegraph» mercredi 25 Octobre 1978 :

Lorsque la tour de contrôle du M.F.S. perçut le fameux bruit métallique prolongé, quelques secondes plus tard, le CESSNA 182 de F. Valentich NE FUT PLUS CAPTE PAR LES ECRANS DES RADARS !!

Même les plus sceptiques mettent en doute la volonté des autorités (Ministère des Transports et R.A.A.F.) visant, soit-disant, à faire « tout ce qu'il est possible d'être fait, pour éclaircir ce mystère ».

Frederick Valentich avait obtenu son brevet de pilote il y a 18 mois. Le jeune pilote disparut une semaine après que ce même journal (« Daily Telegraph ») ait cité les prévisions du magazine « British Spacequest » : « 1978 sera l'année que les historiens désigneront plus tard, comme ayant été l'ANNEE DES OVNI : « C'est cette année là que l'isolement de la Terre dans sa galaxie, prit fin », écriront-ils !!

Cet article cite enfin la fameuse affaire du 7 avril 1966 que je résume en quelques lignes :

Ce jour là vers 23 h 30 le jeune Gary TAYLOR, 19 ans, fut retrouvé mort dans un pré entre Bendigo et St Arnaud dans le Victoria. Auprès de lui, sa moto couchée dans l'herbe. L'autopsie révéla que TAYLOR n'avait pas bu d'alcool. L'examen de la moto permit de constater que l'engin était en parfait état de marche. La route qui longeait ce pré où fut retrouvé Taylor, était parfaitement droite et tout à fait carrossable.

De nombreuses observations d'OVNI furent faites ce soir là et on commença à entrevoir la vérité lorsqu'on connut le contenu d'un rapport émanant d'un certain Richard SULLIVAN, 36 ans.

SULLIVAN avait emprunté le soir du 7 Avril 1966 le même chemin parcouru par TAYLOR. Il rentrait chez lui au volant de sa Ford Falcon, quand il s'aperçut avec stupeur que la lumière de ses phares déviait sur la droite. Sullivan déclara que s'il avait suivi inconsciemment le « trajet » des faisceaux de ses phares, il se serait retrouvé dans les décors ! Or, lorsqu'il guida les policiers sur les lieux où il remarqua cette curieuse « déviation » de lumière, on s'aperçut que c'était à l'endroit précis où le jeune TAYLOR avait quitté la route pour se tuer dans le champ longeant la voie empruntée. De plus SULLIVAN, dans sa déposition, affirme avoir observé dans ce fameux champ, des lumières « gazeuses » (sic) de toutes les couleurs du spectre.

Il semblerait, à l'analyse de ces diverses relations des événements concernant la disparition du CESSNA 182 piloté par F. Valentich, que l'avion ait été en contact rapproché avec un engin de type OVNI et ait été affecté par un champ de force du même genre que celui qui affecta les deux Phantoms Iraniens en 1976.

Valentich a bien indiqué qu'il avait des ennuis de moteur, précisément dans le même temps qu'il remarquait un étrange engin qui le survolait. On peut donc supposer que le petit avion s'est abîmé en mer parce que son moteur a été « mis en état de non fonctionnement » par interférence d'un champ quelconque émanant de l'OVNI. Il est probable que la carcasse de l'appareil git quelque part au fond du détroit de Bass, et que le corps du pilote a servi de repas à la faune multiple et si riche des fonds australiens.

Quant à la version de « l'enlèvement », il ne faut pas trop y compter, même si la famille se cramponne à cette théorie, réaction bien compréhensible tant que la preuve formelle de la mort du pilote n'a pas été trouvée.

Notons avant d'en terminer qu'il semblerait effectivement que certains passages de la conversation entre Valentich et le contrôle au sol aient été passés sous silence. Le rapport du « Sydney Sun » du 23 Octobre précise qu'il y a eu TROIS MINUTES sans échange de paroles entre la première intervention de 19 h 06 et la dernière de 19 h 12. De plus au moment où Valentich va dire ce qu'il voit, quand il dit : « Ce n'est pas un avion », il est signalé une interruption de transmission. Une bien curieuse interruption, qui arrive à un bien curieux moment, c'est le moins que l'on puisse dire !

Ces deux anomalies tendraient à démontrer qu'effectivement le père du disparu à raison en prétendant que certaines portions de l'enregistrement n'ont pas été divulguées « par souci de sécurité ». Probablement si toutefois cela est vrai, que Valentich donnait des détails trop précis pour faire entrer son observation dans la catégorie des « mauvaises interprétations » et qu'en « haut lieu », on a jugé plus prudent de « faire sauter » les passages de cette conversation qui risquaient de mettre les autorités australiennes dans un réel embarras.

Vous aurez noté également les diverses explications officielles : d'abord la théorie du vol sur le dos avec reflets de lumières dans la mer, puis celle du phénomène d'aurore boréale (!) et la chute de météorites (!!).

Comme quoi en Australie comme ailleurs, ces OVNI sont véritablement le cauchemar des officiels qui ne savent plus quoi inventer pour expliquer le nombre sans cesse croissant des observations qui sont faites.

Jean SIDER



**FAITES DES ADHÉSIONS  
AUTOUR DE VOUS...  
PLUS NOUS SERONS  
NOMBREUX, MIEUX  
VOUS SEREZ INFORMÉS**

**N'OUBLIEZ PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR  
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**



■ Voici un extrait d'article paru dans "LA FRANCE AUSTRALE" du 1<sup>er</sup> mars 1978

Objet volant non identifié dans le ciel de Poya ? Il y a de fortes présumptions pour que le cas se soit produit. Ils étaient une quarantaine, réunis à la tribu de Kradji, à la Basse Poya, dans l'après-midi du jeudi 23 février, où ils préparaient le congrès de l'Union Progressiste Multiraciale qui devait se dérouler le week-end dernier.

Pendant une pause dans les conversations, M. Alain Meureureu se prit à regarder les mangues et décida d'aller en cueillir une qui paraissait très appétissante. C'est ainsi que le nez en l'air, il commença à gravir le manguier proche. . . lorsqu'il poussa un cri, appelant tous ses amis présents à regarder ce qui se passait dans le ciel.

À l'instant où M. Meureureu vit l'objet, il était à la verticale de Kradji, semblant venir du dessus de la chaîne centrale et se dirigeait droit vers la mer.

Aux cris de M. Meureureu, trente à trente cinq personnes accoururent dont M. Edmond Nékiriaï, ancien conseiller territorial de l'UPM, et son frère Victor.

C'est M. Victor Nékiriaï, fonctionnaire à l'Impri-merie administrative, qui apporte son témoignage.

«L'objet était ovale, avec à peu près cette forme : (et joignant le geste à la parole, M. Victor Nékiriaï dessine au stylo, sur une feuille de papier, un ovale aplati, pointu aux deux extrémités).

Q : N'était-ce pas un avion d'Aircal ?

R : Non. Je sais que la liaison entre Houailou et Népoui par avion suit à peu près le même trajet dans le ciel, mais «l'objet» n'avait pas d'ailes et se déplaçait sans aucun bruit, beaucoup plus rapidement que les avions d'Aircal ou les petits appareils privés.

Ce ne peut pas être un gros avion qui volait très haut, parce qu'il ne laissait pas de traînées dans le ciel. De toute manière, il nous a paru de la même grosseur qu'un avion d'Aircal, alors que les gros avions qui survolent la Calédonie ne sont vus que comme de petits points noirs.

«Le ciel était bleu, sans aucun nuage et «l'objet» brillait entièrement, sur toute sa surface».

Q : Où se trouvait le soleil quand vous le suiviez des yeux ?

R : On l'a suivi des yeux pendant environ une minute alors qu'il se dirigeait vers la mer (c'est-à-dire qu'il se dirigeait vers le sud-ouest) et le soleil se trou-

vait vers la route qui va à Koné (c'est-à-dire vers l'ouest-nord-ouest).

#### DES VERIFICATIONS

En raison même du sérieux du témoignage et de la quantité de témoins (plus d'une trentaine), il ne peut être question de mettre en doute les faits et France Australe s'est attachée à trouver des garanties auprès de la direction de l'Aviation civile en Nouvelle-Calédonie.

M. Marcel, directeur de la DAC, était mis au courant des faits hier matin vers 10 heures et faisait procéder à des recherches pour savoir si un avion n'avait pas effectivement survolé la Nouvelle-Calédonie selon le trajet observé, dans le même axe vers 16 heures 30, jeudi après-midi.

Dans l'après-midi d'hier, la direction de l'Aviation civile faisait savoir que le seul vol qui ait survolé cette région de Poya, aux alentours de 16 heures 30, était une liaison Magenta-Ouaco, par un Piper Aztèque du groupe Lafleur qui avait quitté Magenta à 15 heures 59 et se posa à Ouaco à 16 heures 48. Il se peut que cet appareil se soit situé à la verticale de Poya vers 16 heures 30.

Mais il apparaît nettement que cela ne correspond pas à ce qu'ont vu les trente témoins : l'OVNI allait vers le sud-ouest alors que le Piper a fait du nord-est pendant tout son trajet.

Quant à savoir s'il ne s'agit pas d'un survol à haute altitude, cela semble peu vraisemblable, dans l'état actuel des renseignements.

La plus proche «route aérienne» qui passe au-dessus de la Nouvelle-Calédonie, est la «route Bleue 74» dont la verticale passe au-dessus des Belep, soit à plus de 200 ou 250 km au nord de Poya, sur un trajet sensiblement parallèle, entre Honolulu et Brisbane.

Renseignements complémentaires transmis par Alain DESCHAMPS.

Pour plus de précisions, j'ai interrogé le témoin principal, M. Victor Nekiriaï. De ses déclarations, et au vu d'une carte au 1/300.000<sup>me</sup> de la Nlle Calédonie établie par le Service Topographique, il ressort que :

a) L'expression «suit à peu près le même trajet» est inexacte et doit être interprétée comme recoupe le même trajet. En effet, et toujours sur la carte le témoin donne comme direction de l'objet Nord-



Des avions commerciaux  
Des avions commerciaux  
Des avions commerciaux  
Des avions commerciaux

# en vol au-dessus de l'Andalousie **ont détecté des ovni**

Transmission : M. DARNAUDE

Traduction : M. JACQUEMONT

- Plusieurs ont questionné le centre de contrôle aérien de Séville au sujet de lumières étranges.
- Des avions des compagnies : «Ibéria, Aviaco et Varig», protagonistes des étranges phénomènes.

(Déclarations de Mr Vázquez Durán, contrôleur aérien et ufologue).

Chaque conversation entre les salles de contrôle du trafic aérien et les avions dans l'espace se trouve enregistrée sur bande magnétique et conservée un certain temps pour une éventuelle étude ou vérification. Donc, de la reproduction d'une de ces bandes, nous extrayons quelques curieux dialogues : ceux entre des contrôleurs aériens et des pilotes qui observent des objets volants non identifiés que nous appelons ovnis.

## Les bandes révélatrices

Devant nous, disposant d'un magnétophone qui va nous fournir des preuves irréfutables, nous avons Mr Ramón Vázquez Durán ; contrôleur du trafic aérien à l'aéroport de Séville.

●●●

Sud. Il est affirmatif sur ce point précis. Or, la liaison Air-Calédonie suit un axe Nord-Est - Sud-Ouest.

b) L'objet (ou supposé tel) n'a pas disparu à l'horizon, mais, selon l'expression même du témoin «a disparu brusquement dans l'air».

c) Le témoin, quoique très superstitieux (comme beaucoup de mélanésien) n'a pas été effrayé par le phénomène, qui a duré une cinquantaine de secondes (sous réserves). Il a confié qu'il avait immédiatement pensé à une «soucoupe volante». C'est la première fois qu'il en voyait et a ajouté qu'il ne s'y intéressait en aucune façon.

d) Selon lui, l'objet navigait à une altitude de 500 600 mètres de sa dimension (diamètre) inférieure aux Twin-Otter d'Air-Calédonie (à 6 m) M. Victor Nékiriaï n'est pas considéré comme un garçon hableur, ou porté sur la boisson. Je le tiens personnellement pour parfaitement honnête et j'estime que son récit peut-être pris en considération.

En conclusion, je crois qu'il y a là un cas qui mérite d'être retenu, tant par la quantité des témoins que par le fait que le lieu, très isolé, la qualité de l'observation, ne permettent à mon avis aucune explication rationnelle.

- «Il y a peu de temps, dit-il, tôt le matin, un avion de la compagnie brésilienne «Varig» appela le centre de contrôle aérien, et demanda au contrôleur de service s'il y avait du trafic dans son secteur. La réponse fut négative. Peu de temps après, l'Aviaco 225 qui fait la ligne Madrid/Séville demandait au contrôle s'il se passait quelque chose d'insolite, car le «Varig» l'avait contacté pour savoir s'il n'avait rien rencontré. En fait, dirent ceux d'«AVIACO», j'ai croisé dans la direction opposée un objet qui à une hauteur indéterminée, laissait un sillage lumineux de grande taille. Le contrôleur demanda si l'objet en question allait très vite ; on lui répondit que sa vitesse était impressionnante. Bien après tout ceci, les contrôleurs de Madrid et de Lisbonne confirmèrent tout ce qui a été dit plus haut, car l'ovni fut aperçu sur le vol de Cáceres.»

Mr Vázquez Durán en mettant en marche le magnétophone nous permit d'entendre le dialogue entre le contrôleur aérien et les pilotes de «Varig et d'Aviaco». Une preuve à ajouter à toutes celles qui existent déjà au fascinant dossier des ovnis.

- Avez vous Mr Vázquez quelque autre expérience ?

- «Me trouvant dans la salle de contrôle avec mon collègue M. Durban, j'ai entendu un «Ibéria» appeler pour demander si on avait repéré un trafic quelconque près de l'avion. Après la réponse négative du contrôleur, le pilote affirma qu'il était en train de voir un objet avec une lumière très intense à quelques 4000 ou 5000 pieds de son avion à la hauteur de Cazalla et qui évoluait verticalement. Ceci venait se confirmer par un «Aviaco 8445» qui demandait à quel radial se trouvait l'objet en question, parce qu'eux aussi le voyaient et l'observaient monter et descendre.»

Une nouvelle fois, Mr Vázquez Durán mit en marche le magnétophone qui reproduit la conversation entre les pilotes et la salle de contrôle aérien.

## Les statistiques

Les pilotes des lignes aériennes commerciales de diverses nations ont des informations nombreuses et détaillées sur les ovnis. Ce qui avant paraissait un phénomène dont la dimension échappait au normal, se produit à présent avec une certaine fréquence. Les ovnis sont un fait qui tend à prouver l'existence de la possibilité que des intelligences extérieures soient en train d'envoyer des machines dans notre galaxie. Depuis que Adamsky, le vendeur de sandwiches, qui avait son commerce au pied de l'observatoire du Mont Palomaren Californie, déclara que les Vénusiens lui avaient rendu visite, on dénombre

quantité de cas qui déjà ont été mis en fiches. Bien que, cela est sûr, la statistique ait mauvaise presse. D'aucuns disent, sérieux et sceptiques à la fois, qu'il y a trois sortes de mensonges : les petits, les grands, et les statistiques.

#### Les documents officiels

Mr Vàsquez Duràn, soucieux d'Ufologie, nous dit :

- « Ces cas auxquels je me réfère et dont nous avons pu écouter les enregistrements qui d'ailleurs se trouvent confirmés par d'autres collègues dans d'autres centres de contrôles, m'assurent de l'existence des ovnis. De plus, le gouvernement espagnol a donné à mon ami José Maria Benitez, rédacteur de « La Gaceta del Norte » une série de documents officiels dans lesquels on décrit divers cas survenus dans le ciel espagnol et qui sont de même nature. »

- Et au sujet de l'existence des extraterrestres ?

- « Je la suppose possible. Même la Bible, qui à mon avis est le traité le plus ancien d'ufologie, décrit dans beaucoup de ses pages, les contacts de ces êtres célestes avec les hommes et les unions avec les femmes terrestres. Même la destruction de Sodome & Go-

morre est la conséquence évidente d'une explosion atomique. Un passage d'Ezechiel narre l'atterrissage d'un objet disant « que descendirent de ce char de feu des êtres dont la tête était couverte d'un firmament de cristal. »

- Professionnellement, avez-vous l'espoir de contrôler dans le trafic aérien ce genre d'aéronefs ?

- Si notre technologie en était au même point que celle des êtres qui ont créé ces engins, pourquoi ne pourrions nous pas résoudre cette hypothèse ?

(Benigno Gonzalez)

NDT / Traduction littérale. A ce sujet, à la fin du premier paragraphe. (les bandes révélatrices) dans la phrase :

«... estuvo orbitando sobre el «Vor» de Caceres» j'avoue ne pas connaître «Vor». Faute de frappe sans doute ; je l'ai pris pour «vol». En effet Caceres, est une ville quasiment limitrophe et le vol Madrid / Lisbonne ou Séville / Lisbonne doit y passer. Si ces lignes existent.

## Une spectaculaire MANIFESTATION de "L'AU-DELA" au Moyen-Age

Transmis par M. DARNAUDE

Le samedi 10 Juin 1430, vers 23 heures 30, dans la ville de Jaën (Andalousie, Espagne) pendant plus d'une demi-heure, au moins quatre témoins séparés, habitant des quartiers différents de la ville, ont témoigné sur serment qu'ils avaient été réveillés par une lumière éblouissante qui pénétrait dans leurs chambres, accompagnée d'un fracas énorme. Lorsqu'ils se sont penchés au dehors, ils ont aperçu, ahuris, une extraordinaire procession à la tête de laquelle marchait une belle Dame habillée de blanc, portant dans ses bras un enfant.

Cette foule s'avancait lentement par les ruelles désertes de Jaën, suivant un itinéraire les menant depuis la Cathédrale jusqu'à la chapelle de Saint Ildefonse.

La séduisante Dame et l'enfant émettaient une puissante luminosité qui aveuglait les observateurs, éclairant sur leur passage le pavé, les maisons et les toits comme en plein jour.

La Femme leader était plus grande que les centaines d'entités humanoïdes qui l'accompagnaient, et se couvrait d'un manteau luisant.

L'étrange défilé était précédé de sept jeunes gens aux habits de couleur blanche, portant des croix de la même couleur. Derrière eux, suivait une vingtaine

de personnes semblables à des curés, habillés de blanc, divisés en deux rangs, qui s'appliquaient à prier à voix haute dans un langage incompréhensible pour les villageois. Puis venaient la Dame avec son enfant, escortés de deux êtres d'apparence masculine et féminine, un de chaque côté.

Ensuite, une masse de plus de trois cent hommes et femmes supposés marchait en groupe ou séparés, jamais en procession, tous avec des vêtements blancs. Enfin, une centaine de «soldats» fermait le défilé, habillés de blanc également et occupés à faire choquer leurs lances, ce qui originait un fracas assourdissant.

A la poursuite de cette cohue venait une meute de chiens dont les aboiements pouvaient être entendus dans tout Jaën.

Lorsque cette foule arriva dans une vaste éclaircie, située derrière l'église de Saint Ildefonse, la Dame s'assit sur un splendide trône argenté, spécialement préparé pour elle, en face duquel se tenait un autel illuminé avec des ornements rouges et blancs, tandis que ses nombreux accompagnateurs se situaient autour d'elle en élevant des cantiques.

Tout à coup, à minuit juste, les villageois stupéfaits s'aperçurent que cette gigantesque «armée sa-

crée» s'évanouissait dans l'air, disparaissant mystérieusement : l'élaborée technologie sensorielle avait été neutralisée et s'était arrêtée.

Le lendemain, on a fouillé minutieusement le terrain, mais aucune trace n'a pu être retrouvée.

Deux jours auparavant, les 7 et 8 Juin 1430, un des témoins a entendu une voix qui lui chuchotait : «Ne dors pas et tu verras beaucoup de bien».

Ces tapageux événements ont été examinés et vérifiés avec soin par les autorités civiles et ecclésiastiques et ont fait l'objet d'attestés notariaux.

Donc, cette historique «armée sacrée» fut aux origines du célèbre culte de «Notre Dame de la Chapelle», qui a subsisté pendant cinq siècles et demi, générant des vagues massives de piété populaire.

**Références :** L'essai historique de Monsieur Vicente Montuno Morente, «Notre Dame de la Chapelle, Mère, Patronne et Reine de Jaën», publié à Madrid en 1950.

**Extraits recueillis et traduits par :** Antonio Moya Cerpa

## TUNISIE :

# Complément du compte-rendu sur l'observation de Sfax le 7 août 1978

■ (paru dans *Lumières dans la Nuit*, n° 180 de décembre 1978, page 18)

*J'ai rencontré un autre témoin, dont je n'ai pu sortir grand chose sauf ce qui suit. (Malgré une série de questions)*

*Témoin : M. FAKH-FAKH*

*40 ans environ, chef d'Agence de négoce en matériaux de construction.*

*Il se trouvait ce soir là, le 7 Août sur son balcon et regardait la ville en fête et donc le ciel.*

*Il affirme que ce point lumineux rougeâtre gros comme un ballon de foot (!) est apparu exactement*

*au moment de la panne de courant vers 22 h et a disparu brutalement exactement quand la lumière s'est rétablie. Il n'a pas noté de mouvement de cette lumière mais un grossissement (peut-être se trouvait il sous l'axe de la trajectoire, je n'ai pu le faire préciser). Durée de l'apparition environ 10 minutes. (conforme). A retenir cette coïncidence des apparitions de l'OVNI et de la panne de courant.*

(1) impossible à faire préciser la notion d'angle.

M. VALDELIEVRE

**OVNI**  
  
**OANI**

## A COMBOVIN (Drôme)

■ Enquête de M. FIGUET et J.-L. RUCHON ■  
(voir couverture 1<sup>er</sup> page)

**Date :** 1er janvier 1977.

**Heure :** 19 h 15 à 19 h 45.

**Lieux :** entre Chabeuil et Combovin, D. 154 (boule blanche lumineuse), puis toujours sur la D. 154, à 3 km de Combovin.

Témoins : au lieu-dit «Porteléore».

OVNI : au lieu-dit «La Serre».

Carte d'état-major : Charpey 5/6.

Carte Michelin 77 - pli 12.

**Conditions atmosphériques :** nappe de brouillard, couche nuageuse à 1000 mètres.

**Témoins :** M. Perez, 47 ans, employé au COOP de Valence, comme responsable de la publicité ; Mme Perez.

### Les Faits :

Le samedi 1er janvier 1977, Monsieur et Madame P. se rendaient de Valence à Combovin, chez des amis.

Le témoin : «Nous avons quitté Valence à 19 h 15, pour nous rendre à COMBOVIN près de CHABEUIL. Nous emmenions notre chienne, (une caniche Abricot) qui était en période pour l'accouplement. Juste après CHABEUIL, ma femme me

fit remarquer, qu'au dessus de notre véhicule, il y avait une grosse étoile qui nous suivait à haute altitude, elle était plus grosse que l'étoile Polaire. Seule ma femme l'a aperçue, moi je conduisais et je lui ai répondu bêtement « je suppose que c'est un hélicoptère de la base de CHABEUIL (A. L.A.T.), qui n'est pas loin de là ».

#### Note de l'enquêteur :

L'étoile lumineuse vue par Mme P, se trouvait à sa droite et au sud et pouvait très bien être « SIRIUS » visible au-travers de la couche nuageuse. Mais ceci n'explique pas l'observation du retour.

#### Texte de l'enquête selon l'enregistrement sur magnétophone :

Témoïn : Peut-être a-t-il allumé ses phares pour atterrir ?

Mais ma femme maintient que c'était autre chose, car c'était plus gros que les feux de positions d'un hélicoptère, ou qu'une étoile et ça descendait ; je n'ai pas voulu m'arrêter, car je ne croyais pas à ces histoires d'« objets volants non identifiés », mais au retour, 1/4 d'heure après, ma femme me dit : « C'est par là, car il y a des travaux sur la route. »

Note de l'enquêteur : en réalité, il s'agit d'une coulée de boue et non de travaux, un champ fraîchement labouré se trouve à gauche de la route.

T : Ma femme a voulu que je m'arrête pour voir s'il y avait quelque chose. Donc, je me suis arrêté, nous regardons le ciel, sur le moment : rien, mais sitôt tournés vers la gauche, nous avons aperçu dans le champ en contrebas (??? en réalité le champ monte en altitude), à environ 300 ou 400 mètres, cet éclairage qui nous donnait l'impression d'être sur un stade de foot-ball ; cela éclairait presque 200 m au sol, et l'engin pouvait être à 200 mètres du sol.»

Note de l'enquêteur : En réalité l'objet ne pouvait se trouver qu'à 20 ou 30 mètres d'altitude, le haut de la colline étant visible derrière l'OVNI.

T. : « J'ai pris comme repère le haut de ma portière pour voir si cela bougeait, car nous sommes restés là 8 à 10 minutes.

J.L.R. : Quelle heure était-il ?

T. : Là, 19 h 45, c'était le retour.

J.L.R. : Vous avez arrêté votre voiture ?

T. : Oui.

J.L.R. : Vous n'avez pas constaté d'anomalie dans le fonctionnement de celle-ci ?

T. : Absolument pas, rien.

J.L.R. : Vos phares marchaient ?

T. : Oui, bien, et nous avons observé l'appareil - ce que nous considérons comme un appareil, immobile à 150 mètres de hauteur, ou 200 environ. Je vais vous dire pourquoi je suis précis dans mes déclarations : je suis allé sur le terrain, de jour, le 3 janvier, et je me suis aperçu que, regardant de ma portière, par rapport au champ visuel, et étant donné que le pré monte légèrement, je voyais la masse lumineuse au-dessous du niveau de l'horizon qui se trouve être le sommet de la colline.»

Note de l'enquêteur : Le sommet de la colline est à 365 m, l'objet et son halo lumineux se trouvaient dans un champ en contrebas, altitude 350 mètres, mais près du sol, car s'il s'était trouvé à 200 m au-dessus du champ, le témoin n'aurait pu voir le haut de la colline derrière la forme lumineuse.

T. : « Donc, après avoir observé l'engin, j'ai effectué deux appels « phares-codes », ma femme me dit : « la voiture bouge ! », je lui dis : « non, car j'ai mis le frein à main », c'était l'objet qui s'élevait, il est parti vers la droite, puis à gauche, au sud, à une vitesse fantastique, en trois secondes.

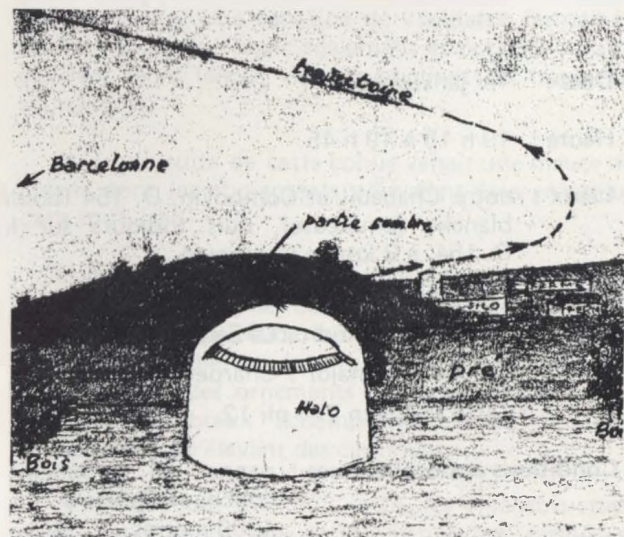
Enquêteur : Pouvez-vous nous décrire cet objet ?

T. : Alors là, non, logiquement, sincèrement, non ; mais ce que j'ai signalé à la brigade de gendarmerie, c'est qu'au-dessous, il y avait comme une grosse flamme rouge (au-dessous de la forme centrale).

E. : Est-ce que cela vous a paru très grand ?

T. : De par le halo qui entourait l'appareil et qui pouvait avoir 200 m, l'objet central pouvait faire de 30 à 40 mètres... 25 mètres, mais pas moins.

E. : L'objet central était-il une masse plus sombre ?



T. : Oui, comme métallique, et plus sombre que le halo ; ma femme me fit remarquer sur le côté gauche, comme une traînée sombre de condensation.

La femme du témoin : ... Ou plutôt comme une barre sombre et métallique. (voir dessin)

E. : Vous êtes formel sur la durée de l'observation ?

T. : Oui, entre 8 à 10 mn, peut-être un peu moins, cela peut varier entre 5 à 10 mn. Ce qui m'a surpris, c'est au retour, quand j'ai vu l'objet au-dessus du champ, je me suis dit : «c'est pas possible ce truc là en l'air qui jette ce faisceau lumineux !»

E. : Votre chienne, Monsieur, l'aviez-vous dans votre voiture ?

T. : Non, mais nous avons «Sophie», la chienne de nos amis ; «Jemmy était restée à Combovin.

E. : A-t-elle manifesté des signes d'énervement ? Avait-elle une attitude craintive, a-t-elle aboyé ?

T. : Non pour «Jemmy» à l'aller, mais au retour «Sophie» bougeait beaucoup, elle est très exubérante.

E. : Quand vous êtes rentrés chez vous, est-ce que vous vous sentiez dans un état normal ?

T. : Nous étions glacés.

E. : Avez-vous bien dormi ?

T. : Oui, cela ne nous a pas gênés.

E. : Avez-vous eu mal aux yeux, ces derniers temps ?

T. Mme P. : Hier toute la journée (le 3.) ; Mr. P. : moi aussi j'ai mal aux yeux ; Mme P. : comme si j'avais pleuré ; Mr. P. s'adresse à sa femme : alors, qu'est-ce que je t'ai signalé, avant-hier soir, qui me faisait mal ? Mme P. : moi, c'est hier, on aurait dit que mes yeux me brûlaient ; Mr. P. : moi, je me suis passé du produit, mais je ne fais pas de relation avec l'observation, c'est une coïncidence.

E. : Dans votre véhicule, avez-vous ressenti des picotements, des fourmillements ?

T. : Non, absolument pas.

E. : Personne n'est passé sur la route, à ce moment-là ?



A PROXIMITE DU SITE D'ATERRISSAGE

T. : Non, il y avait une nappe de brouillard.  
Mme P. : Cette nappe était au ras du sol, mais pas en hauteur.

E. : Ce brouillard était-il naturel ?

T. : Oui.

E. : Par rapport à l'objet, où était le brouillard ?

T. : Sur la route, en plusieurs endroits, et ce qui me fait dire que l'éclairage était aussi opaque c'est qu'il y avait peut-être du brouillard à cet endroit-là (sous l'objet).

E. : Vous avez vu partir l'objet ; de quelle couleur était-il ?

T. : Brillant, il s'est élevé légèrement, a diminué de grosseur, puis il est parti sur la droite, puis vers la gauche en faisant un angle de 180° à une vitesse fantastique, fulgurante, plus vite qu'une étoile filante.

Note de l'enquêteur : Vers le Sud-Ouest, en direction de BARCELONNE (un petit village).

#### Constatations sur les lieux :

Pas de traces, pas de magnétisation du terrain, ni des fils de clôture voisins.

#### Effets secondaires :

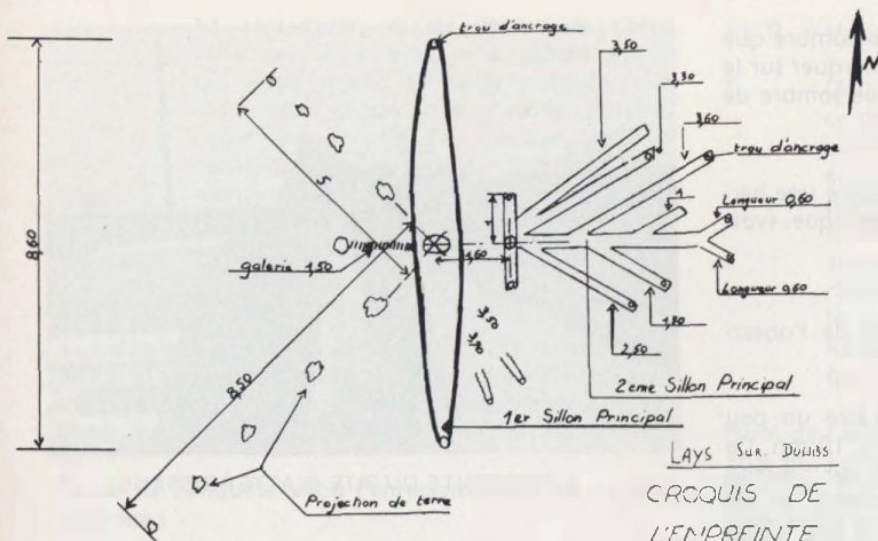
Sur les lieux, Mme P. déclara que sa montre, bien que remontée, a avancé de 30 minutes en un quart d'heure, les 3 et 4 janvier.

Le 4, Mme P. attendait un car à 10 h 30 et, regardant sa montre qui avait été remontée un quart d'heure plus tôt, elle constata que celle-ci marquait 10 h 55.

#### Notes diverses :

- Les témoins ne perçurent ni bruit ni odeur.
- La base aérienne de CHABEUIL se trouve à 7 km du lieu d'observation.
- Rappelons que le 26.9.1954, à 5 km de là, eût lieu un atterrissage avec présence d'humanoïde.

(Suite bas de la p. 24)



LAYS SUR DOUBS  
 CROQUIS DE  
 L'EMPREINTE  
 Cotes en cm. - Echelle 2/100

# Atterrissage présumé

## à Lays-sur-le-Doubs

Saône-et-Loire

Enquête de M. MANZI,  
 de Louhans, auprès de la  
 gendarmerie

Avec cette enquête, nous en avons reçu une autre, de MM. Jean-Jacques BOUDIER, Bernard BUATOIS, Gilles COMMENÇON et Pierre JA'LLET, que nous remercions sincèrement pour leur apport ainsi que M. MANZI. C'est une bonne tâche qui a été effectuée par nos collaborateurs de Louhans et il convient de signaler que cette localité détient le record du nombre d'Enquêteurs LDLN, par rapport à la population.

A l'enquête ci-dessous, sont jointes 2 bonnes diapositives remises par M. BUATOIS, et prises lors de l'enquête effectuée avec ses amis.

Le 29 Avril 1978, nous sommes avisés par le courrier, journal de Saône et Loire, qu'une trace étrange a été découverte dans un champ d'orge en herbe situé au sud du territoire de la dite commune. LAYS sur le DOUBS (71)

C'est le propriétaire du champ, M. JOLY Ernest, demeurant également à LAYS sur le DOUBS, qui est à l'origine de la découverte. Il aurait remarqué l'empreinte depuis le 24 Avril 78 dans le courant de l'après midi et avisé le Maire seulement maintenant.

Nous nous transportons moi-même et M. COUILLEROT immédiatement sur les lieux, afin de procéder aux constatations qui suivent.

### CONSTATATIONS - ETATS DES LIEUX

**LOCALISATION :** Le champ d'orge, propriété de Mr JOLY Ernest, est situé à 400 mètres environ du C.D. 203 reliant Pierre de Bresse (71) à Lays-sur-le-Doubs (71). L'endroit où se trouve le champ est appelé «la pomme du pont». Les champs environnants sont encore en labours. Le sol est à peine humide. Cependant la terre n'est pas collante.

Aucune trace de pneumatique provenant d'un quelconque véhicule existe sur les lieux et dans les environs immédiats.

L'ensemble de l'empreinte tient dans un rectangle de 8,20 m sur 8,60 m.

En examinant ce rectangle dans la position Sud-Nord, nous constatons que l'empreinte est formée de deux sillons principaux.

- 1<sup>o</sup> 8,60 m sur 0,60 m de large. Au centre de ce sillon, se trouve un trou de un mètre de diamètre, profond de 40 centimètres dont la terre a été remuée et à partir duquel deux projections de mottes de terre partent l'une, dans le sens Nord-Ouest, sur une longueur de 5 mètres, l'autre dans le sens Sud-Ouest sur une longueur de 8,50 mètres.

- 2<sup>o</sup> : mesure 3 mètres. Il est perpendiculaire au 1<sup>o</sup> sillon, il débute à 1,60 mètre du bord droit de ce dernier. Ce 2<sup>o</sup> sillon a une largeur de 20 centimètres. Il est l'axe de départ de 8 sillons annexes mesurant de 0,60 m à 3,50 m de long. Cinq sont orientés dans la direction Nord-Est et trois vers le Sud-Est (voir croquis joint). Ces petits sillons ont une largeur d'environ 15 à 20 cms.

Suite de la page 23 - COMBOVIN (Drôme)

### N.D.L.R. :

Les Enquêteurs nous ont d'autre part transmis les éléments d'observations réalisées ce soir-là dans d'autres secteurs, qui paraissent recouper ce cas de Combovin :

- 1) Par Mme Marcelle Revol à Forcalquier (Alpes de Hte Provence) vers 21 h 15, en direction N-N-O donc vers Combovin.
- 2) Par Mr. D. à St Donat (Drôme) vers 20 h, en direction Sud-Ouest.
- 3) Par Mme O. à Montmirail (Drôme) à 20 h, en direction de l'Ardèche, vers Lempis.
- 4) Par Mr. B à Marcols les Eaux (Ardèche) vers 20 h - 20 h 30 ; l'objet disparaît au-dessus des crêtes vers Mézilhac (Ardèche).



Photo prise à l'Est de l'empreinte (voir croquis)  
Photo remise par M. BUATOIS

Vers le bas de l'empreinte, deux extrémités de sillons apparaissent à 3,50 m du trou situé au centre du 1<sup>o</sup> sillon principal.

La plupart de ces sillons comportent à leur extrémité extérieure, un trou d'ancrage cylindrique d'un diamètre de 8 à 10 centimètres, profond de 12 à 14 centimètres. La terre qui forme les parois de ces trous est très tassée à la base du 2<sup>o</sup> sillon principal, il existe également trois trous d'ancrage identiques aux précédents, distants entre eux de un mètre environ.

Du trou profond de 40 cms situé au milieu du 1<sup>o</sup> sillon principal, part sur la gauche, en terre, sur un angle approximatif de 20<sup>o</sup>, une galerie d'un diamètre de 10 cms et d'une longueur de 60 cms.



Photo du Trou d'encrage situé sur le croquis d'empreinte  
près de la flèche du 1<sup>er</sup> sillon principal  
(Photo remise par M. BUATOIS)

Sur les parois de cette galerie, ainsi que sur les trous d'ancrage apparaît une poudre grisâtre. La terre située dans chaque sillon ne semble pas avoir subi une trop forte pression. Les pousses d'orge n'ont pas souffert de la chaleur ou du feu. Phénomène anormal au carrefour de la Route Nationale 5 et de la route de MAGNY/TILLE 21, près de GENLIS (21).

Le 8 Mai 78, la Brigade des Recherches de MACON 71 nous apprend qu'une femme de leur localité a observé un objet non identifiable le 5 Avril 1978,

vers 19 h sur la route reliant NANTUA à LONS LE SAUNIER (39). Cette unité de la Gendarmerie est d'ailleurs en train d'établir un procès-verbal des constatations de la personne en question.

## ENQUETE OU LES TEMOINS VEULENT GARDER L'ANONYMAT

A PIERRE DE BRESSE, ils déclarent :

«Dimanche dernier, 23 Avril à 22 h, avant de me coucher, je suis sortie devant mon domicile. J'ai vu une boule de feu passant assez vite à l'aplomb d'un pré se trouvant devant mon habitation. Cette boule de couleur très orangée d'un diamètre d'une pleine lune bien visible se déplaçait assez vite sens Nord-Sud, c'est à dire LAYS/DOUBS - PIERRE DE BRESSE. Cette boule de feu avait des contours très nets. Il n'y avait aucune paleur ni éblouissement, ni feux intermittents. Elle se trouvait très haute dans le ciel et se déplaçait à l'horizontale. Je ne l'ai pas vu effectuer de mouvements de haut en bas. J'ai eu le temps de l'apercevoir environ une minute et elle a disparu dans ou derrière un nuage. Je pensais qu'à cette heure qui n'était pas encore très tardive d'autres personnes l'avaient distinguée. Le ciel n'était pas trop nuageux d'autant plus que la journée avait été ensoleillée. Je précise que cette boule de feu n'émettait aucun bruit. Il n'était pas question de la confondre avec un avion ou un hélicoptère de passage. Ayant lu dans la presse les traces suspectes découvertes à LAYS, j'ai fait un rapprochement avec cette boule qui est passée dimanche soir, qui venait justement de la direction de LAYS, c'est pourquoi j'ai tenu à le signaler. J'ajoute que la luminosité de cette boule ressemblait à un soleil levant.»

### Le 29 Avril 78 - A PIERRE DE BRESSE

«J'ai appris par la presse, qu'une trace suspecte se trouvait dans un champ de LAYS sur le DOUBS, trace qui a été découverte par un agriculteur de cette localité le 25/4/78.

Suite à cet article, je pense qu'il est utile que je vous apporte mon témoignage, car dimanche soir 23 Avril 78, vers 21 h 45, alors que nous roulions sur le CD 73, avant FRONTENARD (71), en direction de PIERRE DE BRESSE, avec mon mari dans notre voiture, mon attention a été attirée par une boule lumineuse rouge clair de la grosseur d'un feu rouge, servant à la signalisation des carrefours (feu tricolore) qui se dirigeait vers le sud, horizontalement à une vitesse supérieure à celle d'un avion commercial. Cette boule venait de l'horizon à partir de NAVILLY (71) et se dirigeait vers ST BONNET (71) ou LOUHANS (71).

J'ai aperçu cette boule durant plusieurs minutes et l'ai même vue passer sous la lune. Le temps était assez clair avec cependant quelques nuages. Nous roulions face à la lune ce qui m'amusait en la regardant, et ce qui m'a fait voir cet objet lumineux qui passait. Cette boule n'était pas éblouissante. Elle ne brillait

pas autant qu'une étoile. Je ne l'ai jamais vue monter ou descendre. Puis elle a été masquée par les maisons. Mon mari, présent à mes côtés était absorbé par la route. Je lui dit ; cela bouge, mais ce n'est pas une étoile, écoute, regarde. Mais il n'a pas quitté des yeux la route».

LE 23 AVRIL 78 vers 20 h 30, me trouvant à mon domicile avec mon mari et mes enfants, j'ai eu l'attention attirée par une lumière orange dans le ciel au-dessus de l'usine Guinard de PIERRE DE BRESSE. Cette lumière se déplaçait dans le sens de Sud-Nord à la vitesse approximative d'un avion. J'ai trouvé cette lumière bizarre et j'en ai fait part à mon mari qui ne s'est pas dérangé du siège où il était assis. Par curiosité, je me suis rendue sur notre terrasse qui permet de voir côté nord sur la plaine du Doubs. J'ai pu observer une nouvelle fois cette lumière qui semblait se rapprocher sensiblement et progressivement du sol. Je l'ai vue pendant une minute environ et tant que je l'ai regardée elle était en mouvement. Je n'ai pas prolongé mon observation et je suis rentrée dans mon appartement. Je n'ai pas vu cette lumière se poser, ni s'arrêter, ni disparaître au loin.

Lorsque je suis rentrée dans mon logement, elle pouvait être au-dessus de la plaine du Doubs. Cette lumière orangée ne ressemblait pas aux feux d'avion ou d'hélicoptère. Elle était plus importante en gros-seur. Elle était de la couleur de l'éclairage public orange de certaines villes, mais plus lumineuse. Je précise que le ciel était clair. C'était le crépuscule. Il avait fait une belle journée ensoleillée ce dimanche-là. Je n'ai pas remarqué de bruit. Je suis habituée à entendre les avions ou hélicoptères de passage et je n'ai entendu aucun bruit pouvant correspondre à l'un de ces appareils. Il est certain que s'il s'était agi d'un avion je n'y aurais prêté aucune attention. J'estime que cette lumière se trouvait à 150 m ou 200 m de hauteur, approximativement à la hauteur de navigation d'un hélicoptère. Quant à la grosseur, je peux dire qu'elle se situait entre la grosseur d'un phare de voiture et celle de la lune. Je n'ai pas été influencée par aucun article de presse, ni rumeur. Les traces dans le champ de Lays n'étaient pas encore commises.

A ma connaissance, je ne connais personne qui ait observé ce phénomène. Je ne connais pas Mme FAU-DOT que vous me citez.»

«Je travaille à la drague de LAYS/DOUBS et la semaine dernière, j'étais en poste de nuit. J'étais seul dans une cabine de commande du broyeur servant au concassage du gravier. J'avais pris mon poste à 22 h le vendredi 28 Avril 78 et devait le terminer à 4 h du matin le samedi. Je n'étais nullement fatigué et ce que j'ai vu, n'est le produit d'aucune imagination.

Vers 0 h 50, me trouvant dans ma cabine qui est à 3 mètres de hauteur, j'ai vu passer à environ 200 m, à hauteur de mes yeux, des lumières clignotantes qui se déplaçaient en direction de TAVAU (39), c'est-à-dire dans l'axe Sud-Nord. Je suis sorti de la cabine pour observer à partir de la plate forme. J'ai pu compter 7

feux disposés en cercle. Ils étaient rouges. J'ai tout d'abord pensé à un avion mais leurs dispositions et leurs grosseurs n'avaient rien de commun avec un appareil habituel, avion ou hélicoptère. De plus il n'y avait aucun bruit de moteur, ni sifflement d'air. Ces lumières ont disparu derrière les arbres, vers la ferme du «Hôle» située à peu près à 1 mètre. Je suis alors redescendu à terre, mais je n'ai plus rien vu. Je suis remonté dans ma cabine pour poursuivre mon travail.

Je précise que malgré le bruit du broyeur, j'entends toujours le bruit des hélicoptères ou de la caravelle qui arrive ou part de TAVAU.

A 1 h 30, à partir de la cabine, j'ai vu venir de la direction de TAVAU, une lumière orange qui se déplaçait à la vitesse d'un avion en direction de LONS LE SAUNIER (39). Elle était assez haute dans le ciel, et je ne distinguais qu'une lumière d'une grosseur normale, environ 1 mètre de diamètre. Cette fois non plus, je n'ai pas entendu de bruit.

Je suis habitué à voir arriver les avions à l'aérodrome de TAVAU et ce que j'ai vu n'a rien de semblable. A ma connaissance, je suis le seul témoin de ce phénomène. Je suis redescendu à terre, mais ne l'ai plus vue derrière les arbres.

Au moment de cette observation, je venais d'être informé par France-Inter aux informations de nuit sur mon poste radio, qu'une enquête était en cours suite à des traces découvertes à LAYS sur le DOUBS (71). Je n'étais pas au courant des détails de cette affaire, n'ayant pas lu les journaux et n'en n'ayant pas entendu parler dans la journée de vendredi. En arrivant chez moi dans la matinée du samedi 29 Avril 78, j'ai pu lire ce fait divers dans le journal et l'invitation aux témoins de se faire connaître. C'est ainsi que je me suis décidé à faire une déposition.»

LE LUNDI 24 AVRIL 78, dans l'après-midi, en allant dans mon champ pour y voir l'orge pousser, j'ai constaté une trace suspecte d'une largeur de 3 mètres. Il n'y avait aucune trace de roue de tracteur, ni de passage de bêtes genre sanglier et autres qui menaient vers cette empreinte. La terre n'était pas brûlée, pas plus que l'orge qui y poussait. Cette trace était isolée. La dernière fois que je suis allé dans ce champ, c'était le mardi 18 avril 78. A ce moment, il n'y avait rien. Cette trace a été produite entre le 18 et le 24 Avril 78. Ce matin j'ai signalé ce fait à M. le Maire de notre localité.»

Les prélèvements de matière colorée ont été envoyés au Centre d'Etudes Spatiales de TOULOUSE (GEPAN) au début du mois de mai 78, afin de pouvoir être analysées. A ce jour, nous n'avons pas eu connaissance des résultats.

Les deux personnes de GENLIS (21), citées précédemment n'ont pas été entendues à ce jour.

La 1ère se nomme Mme PATIN Micheline et demeure, 1 rue Pasteur à GENLIS

● ● ●

# ovni

## A GOUDELIN

Côtes-du-Nord

■ Enquête de  
Michel PIERRE



PHOTO 2

Témoins : (Mrs Dominique Pouloin, Yvonic Pouloin, Bernard CHEYANCE, Pierrick Berthelot, Loïc Rebour, Jean-Luc Pouloin).

Date de l'observation : Le samedi 13 Septembre 1975

Heure précise : 22 h 30 mm

Lieu : LANVOLLON... POMMERIT LE VICOMTE  
au lieu dit LE GOAZEL.

Latitude 48°39', longitude 5°21'30''

Conditions atmosphériques : ciel couvert, pas de vent.

RECIT DU TEMOIN PRINCIPAL :

La seconde se nomme Mme PICARD Venda et habite au lotissement « La Baise » à GENLIS.

La femme qui a été entendue par la Brigade des Recherches de MACON répond au nom de PIEDE-FER et demeure, 1 rue de Varennes à MACON (71).

### CONCLUSION

De l'enquête effectuée, il semble ressortir qu'il ne s'agit pas d'un phénomène dû à la foudre. La terre n'a pas été en contact du feu ou d'une source de chaleur. L'orge qui pousse près de l'endroit où se trouve la trace, reste toujours aussi verte deux semaines après nos premières constatations.

Les articles parus dans la presse ont attiré sur les lieux de l'empreinte de nombreux curieux. Des prélèvements de terre ont été effectués par tous, malgré que la gendarmerie ait fait clôturer le rectangle délimitant la trace suspecte. L'empreinte a pratiquement été détruite par tous ces prélèvements ainsi que par les pas des curieux.

Les 4 personnes que nous vous avons citées, nous ont paru de bonne foi. De plus elles sont connues de la population comme étant des personnes sérieuses.

Il nous est impossible de déterminer si les objets ou boules lumineuses aperçues les 23 et 29 Avril 78, ont un rapport avec l'empreinte découverte le 24 Avril 78. D'après ces 4 personnes, il s'agit toujours de boules lumineuses oranges ou rouge clair.

Nous sommes retournés sur les lieux le 22 Mai 78, et avons constaté que l'orge sur la partie Nord des traces commence à jaunir. (extérieur des traces).

M. Dominique POULOIN (étudiant en BTS : Production animale). Nous nous dirigeons vers Pommerit Le Vicomte (bal), après avoir passé LANVOLLON un objet très brillant attira notre attention sur notre droite à une altitude moyenne. Ça ne pouvait être un avion vu la grosseur. Puis on le vit réapparaître 200 mètres plus loin. On s'arrête sur une petite route. A notre grand étonnement, au lieu de le voir venir de notre droite, il arriva de la gauche. Ça n'était pas un avion étant donné la rapidité avec laquelle il avait changé de secteur, on n'entendait aucun bruit. Il se déplaçait horizontalement au-dessus du sol à une très basse altitude 10 à 20 m puisqu'il était au-dessous de la cime des arbres. Il passait très lentement et perdit de l'altitude pour venir se poser plus loin derrière les maisons faisant apparaître dans le ciel des lueurs rouges comme au coucher du soleil. Ce qui nous intrigua c'est que les lueurs disparurent d'un coup comme si l'engin s'était éteint. Le plus étrange c'est qu'étant donné que cette scène se déroulait au-dessus d'un bourg, illuminé par les lampadaires, on vit de la fumée après le passage de l'ovni comme si un avion en feu s'écrasait au sol. Mais encore plus étrange, je restais en extase devant ce qui se produisit. Je scrutais les alentours de la scène pour voir réapparaître l'ovni et je vis quelque chose d'étrange, suivant la même trajectoire que l'ovni sortit de derrière les arbres et disparaître aussitôt. Cette chose étrange c'était trois objets blancs de lumière assez pâle, plutôt crème ; ils avançaient à la même altitude et vitesse que l'ovni. Je ne pouvais pas bien les voir puisqu'ils étaient derrière les arbres, mais je suis sûr que leur forme était rectangulaire et ils n'émettaient aucune lueur. Devant ces deux apparitions nous étions stupéfaits. J'étais seul sur le capot de la voiture ; après je revis des lueurs rouges derrière les arbres mais pas où l'ovni s'était posé,

mais d'où il venait auparavant. J'appelais les autres et ils virent comme moi les lueurs, mais pas l'objet, ces lueurs étaient au-dessous du lieu où l'on avait vu les trois objets blancs disparaître. Ces lueurs s'éteignirent à peu près 20 secondes plus tard et l'on ne revit rien. La scène s'arrêta à cet instant.

### Explications de l'enquêteur

Les sept témoins de ce phénomène se dirigeaient vers Pommerit Le Vicomte pour assister à un bal. Le premier véhicule contenait trois témoins dont M. Dominique POULOIN, le second suivait à une centaine de mètres et contenait les trois autres témoins.

Les premiers témoins à observer le phénomène sont en réalité ceux du véhicule qui ont aperçu un point rouge qui n'avait rien de commun avec un avion. Les trois témoins de l'autre véhicule aperçoivent à leur tour sur leur droite le point rouge. Il se déplace suivant une trajectoire rectiligne, et le perd de vue. Il s'est écoulé 5 à 10 secondes, ils aperçoivent alors une boule rouge pourpre légèrement à gauche. Ils s'arrêtent. Mr Dominique POULOIN monte sur le capot de la voiture, puis sur le talus pour mieux voir. La boule rouge passe derrière la rangée d'arbres, puis perd de l'altitude pour venir se poser derrière le chêne B.

La première phase : voir photo 1, la dimension apparente du point rouge : 3 mm à l'aide du comparateur.

La deuxième phase : voir photo 2, altitude inférieure à 10 . . . 20 m. La dimension apparente de la sphère rouge . . . 9 mm.

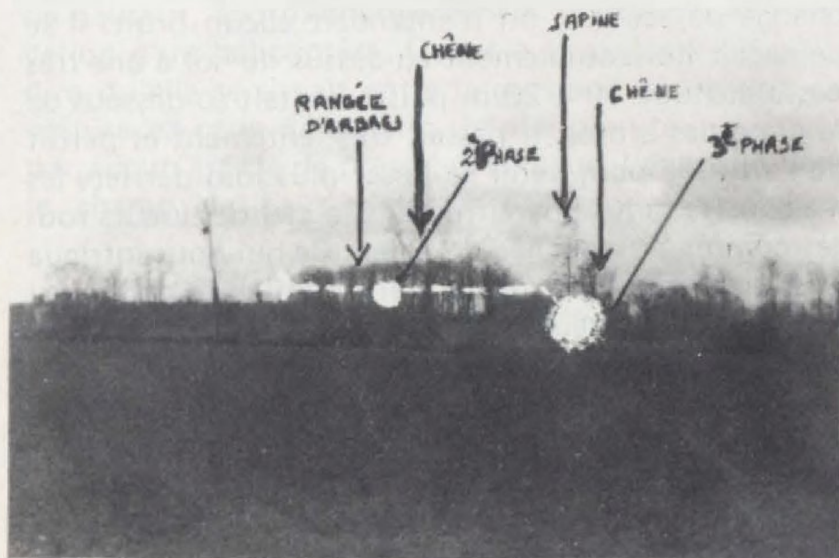


PHOTO 1

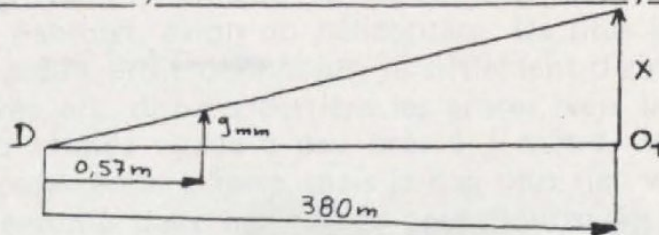
La troisième phase : atterrissage, le halo de lumière de dimension apparente : 16 mm.

Le décollage extrêmement rapide.

En regardant le plan ci-joint on peut évaluer la dimension du phénomène au cours de la 2<sup>me</sup> phase et de la 3<sup>me</sup> phase.

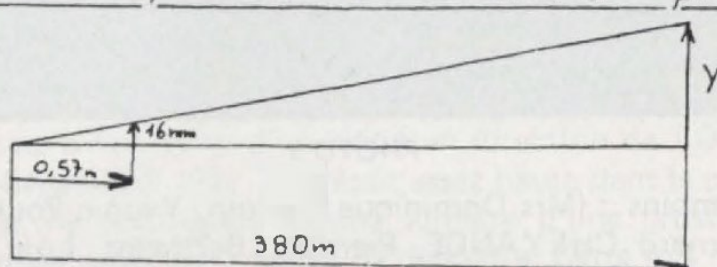
Les distances  $Do_1$  et  $Do_2$  sont de 380 m.

Dimension du phénomène au cours de la 2<sup>ème</sup> phase :



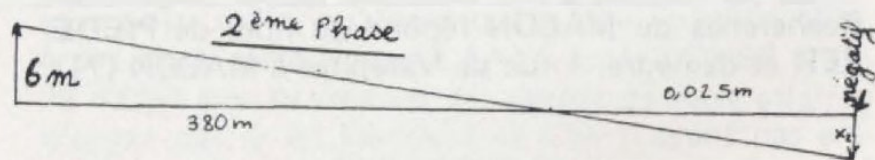
$$X = 380 \cdot \frac{0,009}{0,57} = 6 \text{ m}$$

Dimension du phénomène au cours de la 3<sup>ème</sup> phase



$$\frac{y}{0,016} = \frac{380}{0,57} \iff y = \frac{380 \cdot 0,016}{0,57} = 10,66 \text{ m}$$

Représentation du phénomène sur la photo 2 : Les photos ont été prises avec un instamatic 300 detocale 25 mm.



$$\frac{X_2}{6} = \frac{0,025}{380} \iff X_2 = \frac{6 \cdot 0,025}{380} = 3,94 \cdot 10^{-4} \text{ m}$$

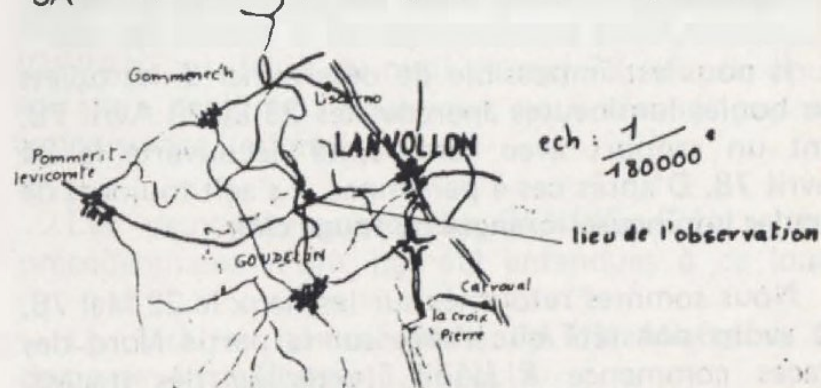
L'agrandissement est de 6,8 fois :  
la dimension du phénomène sur la photo  
 $X_2 = 3,94 \cdot 10^{-4} \times 6,8 = 2,68 \cdot 10^{-3} \text{ m}$

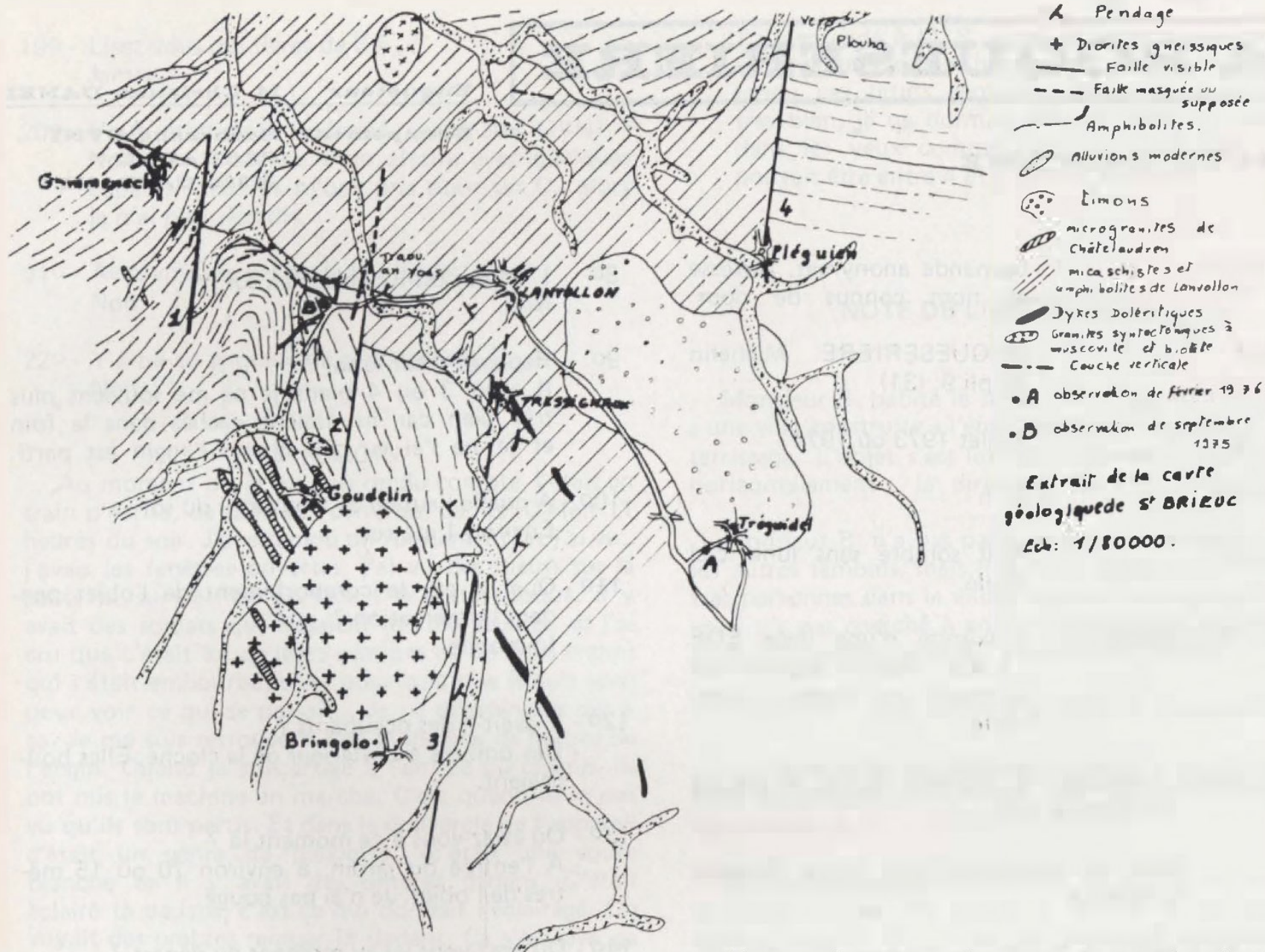
$$X_2 = 2,68 \text{ mm}$$

3<sup>ème</sup> phase

$$\frac{X_3}{10,66} = \frac{0,025}{380} \iff X_3 = \frac{10,66 \cdot 0,025}{380} = 7,01 \cdot 10^{-4} \text{ m}$$

$$X_{3A} = 7,01 \cdot 10^{-4} \cdot 6,8 = 4,76 \cdot 10^{-3} \text{ m} = 4,76 \text{ mm}$$





Complément d'enquête :

Durant la phase 2 : l'objet suivait une trajectoire rectiligne. La forme était celle d'une boule rouge au contour très net. Je tiens à préciser que je connais les six témoins, et même très bien le témoin principal et je peux vous assurer qu'il est de bonne foi. La description du témoin est suffisamment précise car le lendemain matin il avait noté les détails de cette observation. Dommage qu'il ne l'ait pas signalé à la gendarmerie de LANVOLON. Ce n'est qu'un an plus tard que je l'ai appris par l'intermédiaire d'une autre personne. J'ai interrogé les autres témoins, ils confirment le témoignage de M. Dominique POULOIN.

En ce qui concerne le comportement des témoins, ils n'ont rien ressenti physiquement sinon une émotion forte. Les moteurs, les montres n'ont pas présenté d'anomalies.

Je vous signale qu'il reste du travail à faire dans la région de LANVOLLON, car d'autres cas non encore élucidés sont à noter.

Il me paraît intéressant de commencer l'étude géologique de la région.

Nous avons une faille visible entre GOUDELIN et TRAOU AN YOAS. Elle se continue par une faille masquée ou supposée jusqu'à St-Modez. Dans la région nous avons d'autres failles : Celles de Goumené, Bringolo, Tressignaux, Pléguen-Plouha : voir carte géologique de St-Brieuc éch. 1/80000.

## NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

# A ROQUESERIERE

Enquêteur : M. Christian DANEL

Groupement : Recherche OVNI  
PECHABOU  
31320 CASTANET

## HAUTE - GARONNE

TEMOIN : Demande anonymat. Adresse et nom connus de nous.

LIEU : ROQUESERIERE. Michelin 82 pli 9. (31)

DATE : Juillet 1973 ou 1974.

HEURE : 23 h

METEO : Nuit sombre sans lune, ciel étoilé.

ENVIRONNEMENT : Proximité d'une ligne EDF 15 KW. Terrain argileux sur la roche par endroit apparente.

10 Témoin : Monsieur B. retraité, 75 ou 76 ans au moment des faits.

Chef de fabrication aux usines Peugeot à Sochaux.

- 10 - Que faisait le témoin au moment de l'observation ?
  - Il lisait dans sa cuisine.
- 20 - Comment l'attention du témoin a-t-elle été attirée ?
  - Par des lueurs très fortes vues par la fenêtre de la cuisine, sur le mur de la maison d'en face.
- 30 - Comment se présentait l'objet par rapport à vous ?
  - De face posé au sol.
- 40 - Quelle était sa forme ?
  - Une cloche à fromage sur une assiette avec 3 ou 4 pieds. La cloche était de couleur laiteuse comme si elle était en verre dépoli éclairé de l'intérieur, elle était éclairée comme un tube au néon mais la forte lumière venait de dessous.
- 50 - Quelle était sa forme totale ?
  - Comme je viens de vous le dire. Sa dimension était de 8 à 9 m.
- 60 - L'objet a-t-il changé de forme pendant l'observation ?
  - Non.
- 70 - Y avait-il des couleurs différentes ?
  - Il n'a pas changé de couleur mais quand il fut un peu plus loin, il m'a semblé que la lumière devenait un peu plus jaune. Au départ, elle était très blanche.

- 80 - L'objet s'est-il déplacé au sol ?
  - Non.
- 90 - Reposait-il sur le sol ?
  - Il avait 3 ou 4 pieds je ne me souviens plus très bien car ils étaient cachés dans le foin et je ne l'ai vu que quand l'engin est parti.
- 100 - A quelle hauteur se trouvait-il du sol ?
  - Environ 1 mètre.
- 110 - Quel a été le comportement de l'objet pendant l'observation ?
  - Immobile.
- 120 - Y avait-il des occupants ?
  - Des ombres à l'intérieur de la cloche. Elles bougeaient.
- 130 - Où étiez-vous à ce moment là ?
  - A l'entrée du jardin, à environ 10 ou 15 mètres de l'objet. Je n'ai pas bougé.
- 140 - Qu'avez-vous vu au moment du départ ?
  - La lueur est devenue plus vive.
- 150 - Qu'avez-vous éprouvé ?
  - Du vent. Il devait y avoir une hélice dessous.
- 160 - Troubles physiques ?
  - J'ai eu mal aux yeux de suite après l'observation, depuis, je porte des lunettes et il a fallu que je me fasse opérer de la cataracte quelques temps après.

### NOTE DE LA SECRETAIRE DU GROUPEMENT :

Cette enquête m'a été signalée par une ancienne amie de pension qui tient avec sa famille un magasin d'optique « ECOIFFIER » rue ALSACE à TOULOUSE. Elle m'a dit que, à ce moment là, Monsieur B. qu'elle connaît comme fidèle client depuis des années et qui est un homme jovial mais sérieux, a eu la vue qui a été à ce moment là plus abimée que jusqu'alors, mais qu'il avait la cataracte. FIN DE LA NOTE.

### SUITE DE L'ENQUETE

- 170 - Avez-vous remarqué des anomalies dans le fonctionnement de votre montre ?
  - Non.
- 180 - Y avait-il des animaux dans les environs ?
  - Non.

- 19° - Lisez-vous des livres de S.F. ?  
- Jamais.
- 20° - Vous étiez-vous intéressé avant aux OVNI ?  
- Non. J'ai parlé de mon affaire avec quelques copains, mais ils m'ont pris pour un C.. alors je n'ai plus rien dit.
- 21° - Avez-vous eu des maladies graves ?  
- Non.
- 22° - Y a-t-il eu enquête de gendarmerie ?  
- Non

### LE TEMOIN

Au moment où je me suis rendu compte, j'étais en train d'écrire, de faire des comptes, de lire. C'était 11 heures du soir. J'ai entendu un ronflement, et j'ai vu.. j'avais les fenêtres ouvertes, j'ai vu des lueurs sur la route et sur le mur en face ! A cette époque, il y avait des soldats qui faisaient des manœuvres, et j'ai cru que c'était un de leurs camions ou de leurs engins qui s'était embourbé, c'est pour cela que je suis sorti pour voir ce qui se passait... Je ne m'attendais pas à ça. Je me suis retrouvé à une quinzaine de mètres de l'engin. Quand je suis arrivé à l'entrée du champ, ils ont mis la machine en marche. C'est quand ils m'ont vu qu'ils sont partis. Et dans le couvercle de l'appareil c'était un genre de plexiglas... c'était une voute blanche et il y avait des ombres dedans. C'était éclairé là dedans, c'est ce qui donnait l'éclairage. On voyait des ombres remuer là dedans. Ça s'est levé, ça a tout foutu le camp. L'engin reposait sur 3 ou 4 pieds. Quand il a fait jour, je suis retourné voir. Ça n'avait laissé aucune trace et ça n'a pas couché le fourrage. J'ai vu des pieds quand ça s'est levé. C'était posé à environ 1 m. du sol et c'était gros, une voiture y aurait tenu dedans. Environ 9 mètres. C'était une cloche à fromage posée sur une assiette. Il devait sûrement y avoir des hélices dessous, je me demande comment ils font dans les autres planètes pour venir nous voir comme ça... Il me semble d'après les ombres qu'il pouvait y avoir 2 ou 3 personnes pas plus parce qu'il faut la place des machines. Quand il est parti c'est là que ça m'a fait mal aux yeux. Le dessous qui était dans le fourrage s'est éclairé mais quelque chose de terrible ! Plus fort que la soudure à l'arc. Une lumière blanche. Ils devaient avoir laissé tourner le moteur car, quand ils sont partis ça n'a fait qu'un peu plus de bruit et c'est parti avec l'aisance d'une caille. Il doit y avoir de sacrés moteurs là dedans pour soulever une pièce comme ça !

Q - Avez-vous eu peur ?

R - Oh non ! Au contraire, s'ils n'étaient pas partis si vite, j'aurais été voir de plus près. Il devait y avoir une jolie mécanique !. Ils sont partis en direction d'Albi (81). Quand je ne fus plus ébloui, j'ai suivi des yeux le point lumineux jusqu'à l'horizon. Il me semble qu'ils sont repassés dans la nuit mais enfin, je ne suis pas sûr, il m'a semblé que j'entendais le même bruit avec de la musique. Mais enfin, il vaut mieux que vous ne marquez rien car je ne suis pas très sûr.

J'ai demandé à M. B. avant de partir : vous souvenez-vous à quelle heure vous croyez avoir entendu ces bruits repasser. Oh, je ne sais plus très bien, je ne dors pas car j'avais du sable dans les yeux comme après un coup d'arc, il pouvait être entre 4 et 5 heures du matin.

### NOTE DE L'ENQUETEUR

Monsieur B. habite la sortie du village (nord). Il y a une villa construite à l'emplacement où a eu lieu l'atterrissage. L'objet s'est levé verticalement puis a pris horizontalement la direction du N.E. vers Albi.

Monsieur B. n'a pas parlé de son observation avec les autres témoins, mais il était au courant que d'autres personnes dans le village avaient vu quelque chose, il n'a pas cherché à en savoir davantage. Monsieur B. a cru entendre repasser l'objet dans la nuit.

2° TEMOIN : Madame LAMOUROUX. Roqueseriere

Je fus réveillée en pleine nuit par un bruit étrange. Celà ressemblait à du morse, mais du morse qui fait de la musique.

Il faisait très chaud cette nuit là, et comme notre chambre est au 1er étage, la fenêtre et les volets étaient ouverts. Et j'ai vu par la fenêtre que tout le plateau était éclairé. Alors je me suis levée pour voir. Dans la direction où habite Monsieur B. et Madame VERICA, il y avait une lumière très blanche qui était plus forte que la lumière du soleil sur le mur des maisons, mais je n'ai pas vu d'objet, rien que la lumière. Il m'est arrivé quelque chose de drôle avec cette lumière, car malgré qu'elle me fasse mal aux yeux, je ne pouvais pas en détourner le regard. Je me sentais attirée, il fallait que je vois ! J'ai voulu réveiller mon mari, mais quand il se réveille, il lui faut toujours un moment pour réaliser. Il a vu la lumière dans la chambre. A ce moment la lumière est devenue encore plus forte, j'ai couru à la fenêtre, mais la lumière venait de derrière la maison et nous avons entendu, mon mari et moi, une musique puis plus rien.

Q - Quelle heure était-il ?

R - Quand je me suis réveillée, il était 4 h 25, j'ai regardé le réveil car je croyais que nous étions en plein jour.

Q - Vous avez observé longtemps ?

R - Je crois que ça a duré plus de 10 minutes.

3° TEMOIN : Madame VERICA.

A été réveillée par un bruit bizarre et elle a pu voir à travers les volets clos une très forte lumière. Elle pensait que c'était le soleil mais elle se rendit compte qu'il n'était que 4 h 30 du matin.



# Livre reçu

Communication de VICENTE-JUAN BALLESTER OLMOS

*Cher collègue,*

*C'est un plaisir pour moi d'avoir l'occasion de vous soumettre quelques informations concernant mon livre «OVNIS : le phénomène de l'atterrissage» publié ce mois par Plaza et Janés à Barcelone (Espagne).*

*Écrit en espagnol, c'est une étude du problème des observations des atterrissages dans mon pays. Le livre comporte trois chapitres descriptifs d'enquêtes de première main sur des cas sélectionnés, suit un chapitre sur la méthodologie, puis trois autres analysant la structure spatio-temporelle du phénomène montrant les faits et les concordances déployées par les atterrissages d'OVNIS. Le livre préfacé par le Dr Jacques Vallée se termine par trois appendices avec les principes de base selon lesquels la recherche est menée.*

*Cet opus tend à montrer le problème UFO sous l'optique d'un analyste de formation universitaire et j'ai pensé que vous pourriez être intéressé par l'annonce de sa publication.*

*signé : Ballester*

## A - PREMIERES CRITIQUES

*Nous avons eu le privilège de lire une description complète et très recherchée de tous les aspects du phénomène par un enquêteur sérieux qui en a éliminé les erreurs plaisanteries et mystifications, ce qu'il nous expose est le mystère UFO dans sa forme la plus pure.*

*Ce livre retient l'attention de tous les lecteurs et l'approbation des scientifiques, physiciens, sociologues et universitaires de toutes disciplines.*

*La quantité de documentation amassée par l'auteur - témoignages de première main pour la plupart - est visiblement énorme. Je peux personnellement attester ce fait, ayant eu le privilège de travailler étroitement avec Vicente-Juan Ballester Olmos. . .*

*L'auteur réussit à présenter une analyse impeccable de ces cas. . . Il décrit son travail avec clarté et objectivité.*

*Signé : Dr J. Vallée  
Institut pour le future, Californie*

B -

*L'auteur, un des plus éminents chercheurs dans le contexte ufologique mondial, incarne - enfin en Europe - cette tendance croissante apparue ces dernières années qui rétablit d'une manière rigoureuse la légitimité d'une approche scientifique du phénomène UFO.*

*Un effort louable est entrepris. . . pour prouver l'existence hypothétique de constantes tirées d'observations confirmées d'atterrissage d'UFO. Ballester-Olmos . . . expose avec une clarté et une lucidité peu courantes des résultats si difficilement obtenus.*

*En conclusion, voici un livre que je recommande sans réserve pour son caractère éducatif, son originalité et sa présentation.*

*Signé : Francesco Izzo - Biochimiste  
Managing Editor UFO Phénomèna - Bologne*

C -

*Ceci n'est pas seulement un livre de plus à ajouter à la bibliographie déjà abondante sur le sujet UFO : c'est le fruit de dix longues années d'expérience et de travail coûteux.*

*La publication de ce livre marque une date importante dans la littérature UFO espagnole, cet événement signifie pour le lecteur le projet important d'approvisionner le développement de la recherche UFO et de montrer une analyse en profondeur des cas intéressants d'observations UFO.*

*Le lecteur aura un aperçu large et objectif sur la valeur scientifique réelle de ces étranges observations d'UFO.*

*signé : Miguel Guasp - Physicien  
Consejo de consultores de Stendek - Valence*

## LE LIVRE

*OVNIS, le phénomène de l'atterrissage par Vicente Juan Ballester Olmos*

*Format 15 x 21 cm sous couverture toilée. 382 pages, 14 photographies, 54 illustrations, 16 tables.*

*Comment le commander :  
Par lettre à : Export Département  
Plaza et Janes, S.A.  
Virgen de Guadalupe, 21-33  
Esplugas de Llobregat  
BARCELONE. Espagne*

*Joindre un chèque à l'ordre de Plaza et Janes SA ou un mandat postal international d'un montant de neuf dollars USA, ou de valeur équivalente. Ce prix comprend le port et l'enregistrement postal.*

*Nous connaissons Vicente-Juan Ballester Olmos comme un ufologue des plus sérieux et nous ne pouvons que recommander cet ouvrage à tous ceux qui lisent la langue espagnole.*

*F. Lagarde*

## **nouvelles récentes** (Presse) condensé de I. TAHON

LE 18 NOVEMBRE 1978. BILLOM (Puy de Dôme)

A 21 h 45, un automobiliste se dirigeant vers Billom, a aperçu dans le ciel une boule bleutée, semblant immobile. Soudain, la boule se mit à grossir et la voiture du témoin se trouva entourée d'une lumière violente, d'un bleu intense, comme celle d'un arc électrique. La voiture fit des ratés et la bande magnétique du radio cassette fut détriquée. Le témoin arrêta son véhicule et il entendit au-dessus de lui un grésillement, un crépitement et un sifflement impressionnant, puis tout-à-coup tout cessa. Il faut noter que la route se situe entre 2 lignes à haute tension. Un phénomène similaire s'est produit dans la nuit du 15 au 16 novembre à Lempdes où des habitants ont été réveillés à 3 h du matin par un bruit fracassant accompagné d'une lueur intense comme celle d'un arc électrique. Aucun objet ne fut observé.

(«La Montagne» du 29/11/78)

LE 23 NOVEMBRE 1978. SOUCHE (Deux Sèvres)

Vers 7 h 30, 3 personnes ont vu un objet rond lumineux, rougeâtre dans le ciel en direction de Souche. Ce même jour à la tombée de la nuit, M. Coutureau et M. Lievins, roulant entre la Mothe et Lezay, ont vu au-dessus d'Exoudin, un objet bleu, orange et blanc. L'engin évoluait en zig zag à très grande vitesse, les témoins auraient distingué une «cabine éclairée». L'objet disparut soudainement dans le ciel.

(Nouvelle République du Centre Ouest) du 25/11/78 et du 1/12/78

LE 25 NOVEMBRE 1978. LORS DE LA COURSE DU RHUM. (Océan Atlantique)

Un des navigateurs, Guy Delage, a vu un disque très brillant juste au dessus de son bateau. Il était d'un éclat insoutenable, de couleur bleu vert puis blanc jaune, et il émettait des décharges électriques qui passaient par l'antenne du mât. L'objet a disparu à une vitesse fulgurante.

(«L'Equipe» du 14/12/78)

LE 26 NOVEMBRE 1978. SANTIAGO DEL ESTERO (Argentine)

A 1150 Km au N de Buenos Aires, Perla Caron présentait un spectacle dans un établissement au bord du rio Dulce, quand apparut un engin entouré d'un halo rougeâtre et émettant des lueurs blanches. La salle fut soudain illuminée par un faisceau lumineux venant de l'OVNI.

(«La Montagne» du 28/11/78)

LE 30 NOVEMBRE 1978. ESCAVOLLES (Ain)

Vers 7 h 30, Mme Bourbonneux et sa famille ont observé très haut dans le ciel un objet en forme de ballon de rugby rouge orangé animé de mouvements oscillatoires. En se dirigeant vers l'Ouest, il semblait émettre des jets de flamme par-dessous. L'observation dura 45 mn. Le lendemain maitn, le phénomène se reproduisit au même endroit.

Des observations similaires ont été faites dans la région les 6 et 7 décembre.

(«Libération Champagne» du 8 et 12/12/78)

LE 10 DECEMBRE 1978. PEAGE DE ROUSSILLON. (Drôme)

A environ 6 h du matin, M. Mabillon, en rentrant chez lui, a été suivi par un objet lumineux à 15 m de au-dessus de lui. L'objet émettait une lueur orange et verte qui auréolait le témoin, il était également pourvu d'antennes au sommet, et de gigantesques pattes en dessous, et sa longueur semblait être de 4 à 5 m. Le témoin descendit de sa mobylette et l'engin s'immobilisa, émettant alors comme un souffle de réacteur. Le phénomène fut visible jusqu'à 9 h 20, c'est ainsi que la femme et les enfants du témoin, les gendarmes de P de R et un journaliste, purent voir l'objet.

(«La tribune le Progrès» du 11/12/78)

LE 11 DECEMBRE 1978. VERT TOULON (Marne)

A 6 h 15, M. et Mme Bemelmans ont vu une boule orangée de 1 m de diamètre survoler leur maison. L'objet entouré d'un halo bleuté oscillait comme un hélicoptère. L'observation dura 15 mn.

(«Parisien Libéré» du 13/12/78)

LE 14 DECEMBRE 1978. ROME (Italie)

Des dizaines de personnes ont vu un très long sillage vert lumineux descendre du ciel vers le N.E de la ville. Vers la même heure à Pesaro, plusieurs personnes ont vu un engin de forme sphérique à 500 m au-dessus du sol. Il se dirigeait vers le sud, il aurait expulsé un autre engin lumineux qui aurait survolé la ville de Fano. Une sorte de vague d'OVNI déferle en ce moment sur l'Italie.

(«Le Bien Public» du 15/12/78)

LE 11 DECEMBRE 1978. ST MARTIN EN BIÈRE (Seine et Marne)

Vers 5 h du matin, un habitant de St Martin en Bière a vu dans le ciel un objet brillant de couleur blanche, évoluant à basse altitude au-dessus de la plaine de Champfroy.

(« République de Seine et Marne » du 18/12/78)

LE 20 DECEMBRE 1978. MEAUX (Seine et Marne)

Vers 8 h 20, M. J. Delante a aperçu un point lumineux très brillant qui se déplaçait en zig zag. Les gendarmes auraient vu également l'objet qui disparut vers 9 h 45.

(« La Montagne » du 21/12/78)

LE 23 DECEMBRE 1978. LEMPDES (Puy de Dôme)

Entre 21 h et 23 h, M.A. Lebœuf a vu un objet de forme allongée, enflée à ses 2 extrémités et doté de 2 sortes d'antennes pendant obliquement par rapport à l'objet. L'objet se mouvait de gauche à droite, la base semblait tantôt jaune, tantôt orange et le sommet alternait du bleu au blanc. L'observation dura 2 h et d'autres personnes en furent témoins.

(« La Montagne » du 27/12/78)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGON

## Nouveauté

Texte de M. Monnerie, paru dans le Courrier : « LE DESSOUS DU PANIER . . . OU FAUT-IL CHASSER LES X ? »

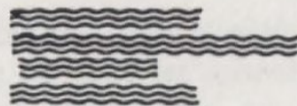
Il fallait lire : page 8 colonne 2, 4 lignes avant la fin « Est-ce ce que l'on peut conclure. . . »

Page 33, colonne 1, dernier paragraphe, 5me ligne (1 ligne sautée entièrement) : « devient un cas particulier réfractaire à une modélisation sommaire. Disons seulement, ici, que l'observateur face à un objet, tente de l'identifier. . . »

Page 33, colonne 2, dernier paragraphe 3me ligne : « que ce soit une émanation matérialisable de l'inconscient collectif. »



# Courrier



En réponse à l'article de F. Lagarde « Réflexion de lecture » (LDLN n° 175 de Mai)

Il n'entre pas dans mon propos de contester une certaine démystification du phénomène OVNI, qui apparaît, à plus d'un titre comme bien nécessaire ; c'est précisément cette nécessité qui me conduit à vouloir dénoncer ce qui apparaît bel et bien comme la substitution d'un mythe à un autre.

Une phrase de l'article de F. Lagarde me paraît symptomatique, et c'est un peu autour de celle-ci que cette réponse est élaborée.

F. Lagarde écrit en effet : « Si le mythe de l'extra-terrestre s'estompe. . . qui va le regretter ».

Certes, le mot extra-terrestre, recèle dans certains esprits, un contenu quelque peu fantaisiste et constitue une étiquette vite collée sur certains ballons-sondes ; rien n'autorise cependant que ce soit à qualifier mythe la notion d'extra-terrestre en elle-même dès lors qu'on conçoit un rapport possible avec les OVNI, pour la remplacer par ce qui semble bien être un mythe, précisément, infiniment plus flou et plus souple, et que l'on désigne sous le vocable général « hypothèse psi ». Le fait que les phénomènes psi existent par ailleurs n'autorise personne à assimiler le phénomène OVNI à ces autres phénomènes ; en effet personne n'a démontré scientifiquement que le rapport qui existe entre les phénomènes psi et les OVNI soit un rapport de causalité.

De même que certains OVNI ressemblent à des soucoupes, alors que rien n'indique qu'ils soient en porcelaine de Limoges, si certains OVNI ressemblent à des phénomènes « psi », rien n'indique qu'ils soient d'origine psychique.

En fait, le problème est plus grave. Les extra-terrestres, s'ils existent, ne nous ayant pas fourni les preuves que nous attendions de leur existence et n'ayant pas sacrifié au comportement que nous aurions aimé leur voir adopter, sortes de cosmonautes « made in NASA », on semble désormais ne plus hésiter à déconsidérer certains faits tout aussi établis que d'autres (ufonotes amateurs de boulons et d'engrais), pour rejeter bientôt a priori l'hypothèse extra-terrestre en même temps que les partisans de son étude qui font un peu figure de dinosaures.

Tout se passe comme si certains ufologues, de plus en plus nombreux se comportaient à l'image de certains croyants qui, pour n'avoir jamais vu leur Dieu, le rejettent avec force, par lassitude, « à titre de représailles », et essaient de se convaincre eux-mêmes de leur scepticisme, en reportant leur énergie à le nier. Or, si le fait de croire en Dieu mérite le respect, il en va différemment en matière d'OVNI où la foi n'a rien à faire, même renversée, ce que personne ne contredira, à moins de considérer l'OVNI comme un objet de culte, déterminant un comportement religieux.

On veut pourtant remplacer ce qu'on décrit comme un mythe inquiétant flattant le goût du fantastique, par un mythe « rassurant », car bien humain, le mythe du « sur-homme » pour certains, du malade mental qui s'ignore pour d'autres (je préfère l'aspect optimiste de la première conception chère à P. Viéroudy) ; pour opérer cette substitution, on vante les mérites, que nul ne conteste, de la méthode scientifique, mais c'est plutôt la méthode Coué qu'on applique avec frénésie.

On croyait mort le syndrome de Menzel, on pensait que le syndrome de Vorilhon était en voie d'extinction, on constate que leur cause est commune, la frustration née d'une étude que sanctionne un échec répété, et qu'ils surgissent à nouveau sous une nouvelle forme, tout aussi pernicieuse.

Yves Gersant  
Pt du Cercle d'Etude des  
Phénomènes Insolites - C.E.P.I.

M. Gersan conviendra sans peine que la nature du phénomène OVNI est strictement inconnue. Il n'y a pas si longtemps que l'on pensait qu'il s'agissait d'habitants de Mars venant explorer la Terre, ou de Vénus avec le célèbre Adamsky. . . Il a fallu déchanter quand les sondes spatiales nous ont appris les conditions de vie qui régnaient sur ces planètes. Alors, pour soutenir l'hypothèse extraterrestre il fallut repousser plus loin, hors du système solaire, la provenance de ces voyageurs, et avec des délais de parcours tels qu'ils mettent en jeu une deuxième hypothèse, celle de la manipulation du temps par ces hypothétiques E.T. C'est pourquoi l'hypothèse des E.T. s'estompe. . . Cela ne signifie pas qu'elle doive être totalement rayée du vocabulaire, les chances qu'elle soit exacte existent toujours, mais elles sont infimes par rapport à nos connaissances.

Et personne parmi les ufologues sérieux ne s'en plaindra. . . quand on se rend compte où cela mène avec un Vorilhon par exemple, cité dans la lettre.

M. Gersan a mal compris mon intervention, il aurait dû citer un autre passage où j'écris qu'en dehors des rêves tous les témoignages découlent de l'observation d'un objet réel et que toutes les lumières dans la nuit n'ont pas une explication rationnelle en rapport avec nos connaissances.

Il est bien évident, personne ne peut le contester, qu'un mythe s'est créé à partir d'un phénomène qui échappe à notre compréhension. Ce n'est pas la faute du phénomène lui-même mais le travail de l'esprit humain qui cherche une explication. On peut contester cette recherche, LDLN ne prend pas parti et expose toutes les idées. Croire ou ne pas croire qu'il s'agit d'E.T. ou bien d'autre chose, n'est en fait qu'une opinion qui reste subjective tant qu'elle n'est pas démontrée. Et c'est bien cette démonstration qui nous échappe encore, en attendant qu'elle arrive il nous faut vivre avec des hypothèses, puisque phénomène il y a.

F. LAGARDE

## NOTE IMPORTANTE POUR LES ENQUETEURS

Nous signalons que :

1/ **LES CAS D'ORDRE SECONDAIRE**, doivent faire l'objet de condensés, selon les directives parues dans le n° 171, et adressés à Mme Gueudelot 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN, qui dirige le Service des Archives et fournit d'innombrables condensés à divers chercheurs (nous pouvons remettre une feuille relative à ces condensés, sur simple demande, à ceux qui n'ont pas LDLN n° 171.

2/ **TOUS LES CAS D'OBSERVATIONS RAPPROCHEES** (atterrissages et objets vus d'assez près) doivent continuer à faire l'objet de rapports détaillés en vue de publication dans LDLN (avec photos des lieux, plans, etc. . . merci de cela.

N.B. : En ce qui concerne les photos, tout ce qui est rajouté à la main (objets, indications diverses) doit être réalisé afin que ce soit publiable dans LDLN ; sinon, faire figurer cela sur un calque attaché à la photo. Pour les plans, ne pas faire de photocopies, lorsque la reproduction en est interdite (ex. Cartes Michelin, etc...), mais réaliser quelque chose fait à la main ; bien tenir compte que la plupart des plans sont réduits dans LDLN à la largeur d'une colonne ; il faut donc qu'après réduction, les diverses inscriptions soient encore lisibles.

Merci bien de tenir compte de ces diverses indications.

**Collaborez au réseau de  
détection magnétique...**

**Un détecteur  
vous le permet...**

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 175,00 F.

Prix en Kit (sans coffret) 141,00 F.

Règlement à la commande : port et emballage : 12,00 F.

Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adressez vos commandes à : **RADIO M. J.**  
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

**AVEZ-VOUS SONGE A LA VALEUR DU CONTENU DE «SCIENCES-FRONTIERE» ?** Pour que cette nouvelle revue puisse faire l'objet d'un abonnement, il est absolument indispensable que tous ceux qui sont intéressés par cela nous le fassent savoir.

Le numéro hors-série (N° 1) est paru, dont nous donnons ci-après : un aperçu des sujets traités : **Editorial** par Michel PICARD, Rédacteur en chef - **Paranormal** : rubrique traitée par Pierre GUERIN, astrophysicien et Maître de Recherches au CNRS - **Cosmologie** : traité par le physicien J. MARIN, chargé de Recherches au CNRS - **Archéologie** : un extrait de la Revue «KADATH» - **Transmutations Biologiques** : par C.L. KERVAN (Directeur de Conférences, Université de Paris) - **Radio astronomie** - **Ufologie** : traité par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS - Et la Rubrique des Livres. Numéro de 40 pages : 10 Frs.

Versement à adresser à R VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON.  
CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

# NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. (Franco selon tarif PTT en vigueur au 1er Novembre 1978).

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 35 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : PAR J. Vallée. Franco : 10,50 F.
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 43 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 44 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 38 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ **Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE»** par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traités.  
Franco : 38 F.
- 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 38 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent

## NOUVEAUTES

**LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES**, par J.C. BOURRET Franco. 40 F.

**CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LEÇONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL**, par P. KOHLER  
Franco : 42 F.

**CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME**, par Pierre VIEROUDY, Franco : 57,20 F.

**ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?** par Michel MONNERIE : Franco : 51 F.

**OVNI, LA FIN DU SECRET**, par R. ROUSSEL.  
Franco : 54 F.

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES**, par Aimé MICHEL : Franco 57 F.  
Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après» :

- 8/ **LES OVNIS : MYTHÉ OU REALITE ?** par J. ALLEN HYNEK. Franco : C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 9/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 38 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.
- 10/ **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, par J.C. BOURRET. Franco : 44 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. Poher, P. Guérin, et J.P. Petit.
- 11/ **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, par Bertrand MEHEUST. Franco : 70,80 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.
- 12/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES** Par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). Franco : 14,50 F.
- 13/ **LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décedé. Franco : 42 F.
- 14/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.  
Franco : 57 F.
- 15/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Ion HOBANA et J. WEVERBERGH  
Franco : 50 F.
- 16/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donal E. KEYHOE. Franco : 41 F.
- 17/ **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES** par Henry DURRANT. Franco 44 F.
- 18/ **CHASSEURS D'OVNI** par François GARDES  
Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations préemptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare, qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco : 45 F.

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1979